

# LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

79e ANNEE No. 3

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 20 MARS 1931

## L'ECOLE TECHNIQUE

IL EN EST ENCORE QUESTION.— EN MARGE DE LA NOMINATION A FAIRE DE DEUX COMMISSAIRES.— LE CONSEIL REFUSE D'ENGAGER LA CITE ET LES FONDS DES CONTRIBUABLES.— QU'IL MAINTIENNE SON ATTITUDE.

Il faut féliciter le conseil municipal de la décision prise, le 12 mars dernier, à l'endroit de la Commission de l'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe.

Comme on sait, le conseil a refusé de nommer sans y réfléchir, et sans prendre au préalable toutes les précautions possibles, les deux commissaires auxquels il a droit, à la Commission de l'Ecole Technique.

Le maire Pagé a fait remarquer, et avec lui deux ou trois échevins, que la simple nomination des commissaires pouvait compromettre le conseil, et l'engager à des dépenses de \$200.000, et plus, à même les fonds des contribuables.

Car la Commission de l'Ecole Technique doit se composer de cinq membres, dont trois nommés par le gouvernement provincial, et deux par la cité de Saint-Hyacinthe. On voit tout de suite le danger signalé par le Dr Pagé. La Commission de l'Ecole Technique, comme nous l'avons rappelé ici même, est un corps civil dument constitué, qui possède des pouvoirs considérables, entre autres ceux d'emprunter de l'argent, d'émettre des obligations, de faire construire des immeubles, etc., etc. Dès que la Commission aura tous ses membres, elle pourra agir. Sans doute, son activité sera contenue par le fait que la cité n'a pas accepté encore les conditions du gouvernement provincial, quant à l'établissement d'une école technique à Saint-Hyacinthe. Mais on ne sait ce qui peut advenir, dans un avenir prochain, et le conseil a jugé bon de se maintenir dans les limites de la plus grande prudence.

En attendant, le conseil a demandé au député du comté, l'hon. T.-D. Bouchard, qui est en même temps le promoteur de l'Ecole Technique, de lui fournir des renseignements complets, quant à l'établissement projeté. Le conseil ne dit pas s'il acceptera l'école, ou s'il la refusera, mais il veut savoir ce qu'elle pourrait être. Rien n'est plus raisonnable.

Toute cette affaire d'école technique est assez compliquée. Non seulement on ne sait au juste ce que doit être l'établissement, mais M. Bouchard lui-même ne paraît pas savoir ce qu'il veut. Tour à tour, l'ex-maire de Saint-Hyacinthe a fait miroiter les bienfaits d'une école technique, puis d'une école industrielle ou professionnelle, d'une école modèle, d'une école des arts et métiers. Dans la lettre qu'il a adressée au conseil, cette semaine, il explique ce que serait une école technique où l'on donnerait les mêmes cours qu'à notre présente école des arts et métiers, et où l'on pourrait avoir certains cours spéciaux, voire des classes d'enseignement commercial supérieur. Nous voilà donc, cette fois, avec un enfant hybride tenant à la fois de l'école technique, de l'école des arts et métiers, et de l'école modèle. Dans les circonstances, on ne saurait blâmer le conseil d'y regarder à deux fois.

Il est à noter qu'aucun des conseillers, exception faite de M. Richer, n'a paru très enthousiaste du projet d'école, technique ou autre, cher à M. Bouchard. L'échevin Richer a ouvert le débat en proposant que les deux commissaires de la cité fussent nommés, ajoutant que M. Bouchard lui-même l'avait prié de faire cette proposition. Quelques confrères questionnèrent M. Richer sur l'école, mais celui-ci avoua qu'il n'était guère plus au courant que ses collègues. C'est alors que le maire Pagé fit ses remarques. On demanda de renvoyer l'affaire à plus tard, quand on serait plus en mesure de l'apprécier, et les dix échevins, M. Richer compris, approuvèrent.

Comme nous l'avons noté à plusieurs reprises, le projet d'une école technique à St-Hyacinthe paraît prématuré. Notre population est trop petite. Ceux de nos jeunes gens qui désirent suivre des cours spéciaux le peuvent faire à Montréal, où le gouvernement maintient une école technique de haute envergure. Sans doute l'ex-maire de St-Hyacinthe, lui, est intéressé à ce que l'on construise un immeuble sur les terrains que vendit le *Crédit Maskoutain*, vers 1920, à la Commission de l'Ecole Technique. Cela justifierait la vente de ses terrains. Mais l'intérêt de la population, ici, paraît entrer en conflit avec l'intérêt de M. Bouchard. C'est malheureux pour ce dernier. Le maire et les échevins, le 12 mars, ont bien marqué qu'ils entendaient respecter d'abord, en cette affaire, l'intérêt des contribuables. Ils ont raison. Et ils voudront, pour leur bien comme pour celui de la communauté, maintenir leur attitude.

Harry BERNARD

## LES COURRIERS

### ST-CÉSARE

—Mme Desmarais, modiste de robes, manteaux et chapeaux vient d'ouvrir un salon de mode chez M. Hormidas Brodeur de la rue St-Paul. On peut voir Mme Desmarais tous les lundis soirs, après 7 heures, jusqu'au jeudi matin.

—M. et Mme Edmond Chagnon sont les heureux parents d'une fillette dont vient de s'enrichir leur foyer.

—Dr et Mme Raoul Tétrault ont aussi la même joie. Leur fillette prénommée Marie-Denise-Jacqueline-Pierrette fut baptisée dimanche, le 1er mars. M. et Mme Chouinard de Montréal, oncle et tante de l'enfant sont ses parrain et marraine. Mme Lavoie, de Montréal, grand-mère du bébé le tenait sur les fonts baptismaux.

—M. et Mme Thomas Ramsbottom ont eu la douleur de perdre leur fils unique, Baptiste, âgé de trois ans. Le bébé succomba la semaine dernière à des brûlures qu'il s'infligea en tombant dans une cuve d'eau bouillante. Les pe-

rites funéraires blanches ont eu lieu dimanche, dans l'après-midi.

—Samedi, 28 février, la mort roudroya un de nos bons vieux citoyens, M. Charles Meunier, veuf de Vitaline Gingras. Il était âgé de 84 ans. Les funéraires eurent lieu lundi, 2 mars, en l'église paroissiale. M. le curé P. Darce, officiant, assisté comme diacre et sous-diacre des RR. PP. Tessier et Saint-Martin, C.S.C.

### ACTON-VALE

—Dimanche le 15 mars, M. et Mme Albert Cournoyer, Mlle Dorlorès Cournoyer, M. Armand Deslandes, Mlle Marie-Claire Beauregard et M. Romain Beauregard se sont rendus à Upton chez M. Philippe Savoie où un groupe de parents et d'amis étaient réunis, à l'occasion du 18e anniversaire de leur fille Mlle Florence. Il y eut lecture d'une adresse par Mlle Dorlorès Cournoyer et présentation de cadeaux par Mlle Marthe Savoie. Il y eut aussi chant, musique et déclamations. Un goûter fut servi et ce n'est qu'à une heure assez avancée dans la nuit que tous se séparèrent emportant un bon souvenir de cette belle soirée

## L'ECOLE TECHNIQUE RESTE ENCORE A L'ORDRE DU JOUR

Il en est de nouveau question, et longuement, à la dernière séance du conseil.— Renseignements fournis par M. Bouchard.— Le nouveau règlement, relatif à la taxe d'eau.

Budget de \$216.919.00

La question de l'Ecole Technique de Saint-Hyacinthe est revenue sur le tapis, à la dernière séance régulière du conseil, mercredi soir. L'échevin Paul Richer, président du comité des Finances, a fait un véritable plaidoyer en faveur de l'école technique et de son établissement prochain dans notre ville. Il a dit ce que seraient, à son point de vue, les avantages de cette école pour la population de Saint-Hyacinthe, et notamment pour les enfants des ouvriers. Finalement, il a suggéré que le conseil s'assemble prochainement, en comité, pour rencontrer le député du comté, l'hon. T.-D. Bouchard, et discuter avec lui tout ce qui a trait à l'institution projetée. Cette proposition a été appuyée par le pro-maire, M. J.-L. Guillet.

Pour faire suite à la séance spéciale du conseil tenue jeudi dernier, au cours de laquelle on a discuté longuement, de l'école technique, l'hon. T.-D. Bouchard a écrit au maire et aux échevins, afin de les mettre au courant de ce que le gouvernement provincial se propose, avec le concours de la cité de Saint-Hyacinthe, quant à l'école technique.

Les renseignements fournis par M. Bouchard sont les suivants:

1o Cette école fonctionnera en vertu de la loi spéciale adoptée en 1919, chapitre 41 de la loi 9 Geo. V.

2o Les plans ont été préparés et sont entre les mains de M. G.-René Richer, architecte de Saint-Hyacinthe. Le coût approximatif de la construction sera de \$90.000, et celui des machines et de l'ameublement de \$25.000.

3o L'école donnera deux cours d'instruction industrielle, l'un sur le travail du bois et l'autre sur le travail du fer. Il y aura deux professeurs spéciaux attachés à cet enseignement, qui y consacreront tout leur temps, et dont l'un sera peut-être, pour raisons d'économie, directeur de l'Ecole. L'enseignement comprendra tout ce qui est actuellement enseigné par l'Ecole des Arts et Métiers de Saint-Hyacinthe.

4o La Commission Scolaire de la cité de Saint-Hyacinthe aura à sa disposition les classes suffisantes pour y donner son cours académique et le perfectionner suivant le programme de la Commission Scolaire de Montréal en y ajoutant, au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir, des classes supérieures. Ces cours supérieurs seront à la disposition des enfants de la cité, comme de ceux des villages de Saint-Antoine, de Saint-Joseph et de La Providence. La direction du cours académique pourra rester à la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe, qui aura la liberté de s'adjoindre, s'il est jugé désirable, des représentants de la Commission Scolaire Girouard et des commissions scolaires des autres municipalités nommées.

5o Des locaux seront réservés, dans la nouvelle école, pour loger les cours de peinture et de sculpture, tels que donnés actuellement par l'Ecole des Arts et Métiers. On pourra aussi ajouter plus tard des cours d'enseignement ménager et de coupe.

M. Bouchard termine sa lettre en pressant le conseil municipal de nommer au plus tôt les deux membres auxquels il a droit, à la Commission de l'Ecole Technique, afin qu'il soit procédé au plus tôt à la formalité des demandes de soumissions.

(suite en 5e page)

## L'HOPITAL ST-CHARLES DE SAINT-HYACINTHE

Ce qu'il était, ce qu'il est, ce qu'il espère devenir.— Les progrès de la science médicale.— Diminution sensible des décès.

### Vers l'avenir

Reinstallé et réorganisé, l'Hôpital Saint-Charles ouvrait bien larges et bien accueillantes ses portes aux malades, il y a plus d'un an déjà. En cet anniversaire, l'heure n'est-elle pas des plus propices pour jeter un coup d'œil sur ses activités, pour s'encourager s'il y a lieu, ou prendre de nouvelles mesures si elles sont jugées nécessaires aux progrès de l'oeuvre, afin d'envisager l'avenir avec optimisme. En ce domaine, comme en tout autre "rien ne se fait bien que dans la joie".

L'Hôpital Saint-Charles, avant 1930, était une institution transitoire malgré ses 28 ans d'existence. Si les efforts intelligents des médecins, si le dévouement des infirmières lui avaient obtenu des succès et un renom, ils ne pouvaient cependant pas remédier à l'exiguïté du local et à l'insuffisance de l'installation.

L'heure vint où, devant les exigences de la science médicale, réalisant chaque jour de nouvelles découvertes et désireuse d'en faire bénéficier les malades, l'hôpital dut songer, pour assurer sa survivance, à donner au progrès moderne toutes les chances possibles d'évoluer. C'était poser la grande question de la reconstruction, question intéressante la ville et la région tout entière, question vitale pour l'hôpital. Mais qu'en aucun temps, l'oeuvre était nécessaire, parce que, plus qu'en aucun temps, la maladie est poursuivie jusqu'en ses derniers retranchements. De nos jours, tous les médecins sérieux et dévoués à leur profession ne se résignent à perdre leurs patients que lorsque la science a épuisé ses lumières.

Or, chacun sait que la science médicale tient ses grandes assises dans les divers services des hôpitaux où les inventions modernes permettent d'établir un diagnostic précis et sûr. Nécessité donc pour Saint-Hyacinthe d'avoir un hôpital régional, facile d'accès, réunissant tous les avantages des hôpitaux les mieux organisés des grandes villes. Pour ces raisons d'intérêt général et social, la reconstruction fut décidée et réalisée sans que l'on tienne un trop grand compte des sacrifices qu'elle allait occasionner.

Depuis un an, le nouvel Hôpital Saint-Charles est en fonction; ceux qui l'ont visité ont pu se rendre compte que rien n'a été négligé pour assurer aux malades les traitements scientifiques les plus modernes, un service prompt et efficace et une guérison aussi rapide que possible. La vocation de ceux qui s'y voulaient a trouvé son véritable atmosphère et ces hommes mettent toute leur intelligence et tout leur cœur au service de l'oeuvre. L'institution est devenue un foyer intense, tant pour les médecins que pour les infirmières religieuses ou séculières, et l'intérêt va croissant avec le nombre des malades et les cas à traiter.

Recourant à l'éloquence des chiffres, comparons le rapport des années 1927-1930.

Malades admis durant l'année 1927, 584; 1928, 739; 1929, 908; 1930, 1358.

Décès dans l'année 1927, 25, soit 6%; 1928, 32, soit 5 1/2%; 1929, 38, soit 4%; 1930, 43, soit 3 1/2%.

Service de chirurgie: malades admis: 1927, 428; 1928, 556; 1929, 654; 1930, 912.

(suite en dernière page)

## UN ORGUE ELECTRIQUE FABRIQUE EN FRANCE

Il est installé à Paris.— Les orgues électriques et la maison Casavant Frères, de Saint-Hyacinthe.— A travers l'histoire de l'orgue.

par Gérard Morisset

Nous reproduisons de l'Action Catholique l'article suivant, dû à M. Gérard Morisset:

Un organier français vient d'installer, pour la première fois dans une église française, un orgue électrique. Cet instrument, dont on lira ci-après quelques notes descriptives, a été donné par souscription à la chapelle des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, à Paris.

Le devis en a été fait par M. Libert, organiste à la basilique de Saint-Denis, près Paris, et professeur au Conservatoire Américain de Fontainebleau. Il a été exécuté par la maison Abbey, de Paris, dont le chef actuel est le descendant d'une longue lignée de facteurs d'orgues qui ont pratiqué leur art durant plus d'un siècle.

Voilà un événement d'autant plus intéressant que l'industrie canadienne de l'orgue n'y est peut-être pas étrangère. Les instruments que la maison Casavant a multipliés non seulement dans la province de Québec, mais chez nos voisins et même en France, n'ont pas été sans exercer quelque influence sur les virtuoses français qui nous ont visités et les organistes parisiens, dont quelques-uns ne sont pas du tout réfractaires aux progrès techniques de l'orgue. A leur tour, les uns et les autres ont agi, par leurs désirs, sur les initiatives des organiers français.

Que l'orgue électrique soit d'origine française ou américaine, anglaise ou canadienne, je ne le sais guère positivement. Mais il faut convenir que la maison Casavant a fourni au perfectionnement de l'orgue une contribution aussi considérable qu'intelligente. Des découvertes pratiques de ses ingénieurs, des sages avis d'organistes cultivés cette florissante maison a su tirer partie dans l'exécution d'instruments de grand mérite, dont celui de la Basilique de Québec est l'un des plus intéressants.

L'orgue de la chapelle d'Auteuil contient toutes les nouveautés pratiques que connaissent déjà les organistes canadiens et quelques additions originales qui ne sont pas à dédaigner. Il a trois claviers de 61 notes et un pédalier de 30 notes, le tout disposé suivant la méthode anglaise, légèrement modifiée.

Tous les claviers, la pédale comprise, sont expressifs, réalisant le voeu, maintes fois exprimé, de certains maîtres français. Le Récit et le Positif ont chacun une boîte expressive, tandis que le grand orgue et la Pédale disposent d'une boîte commune.

Des 34 organes d'accouplement, 3 sont fixes et se manoeuvrent par pistons, aux pieds, (1), 5 autres ajustables sont commandés par pistons, aux pieds, et les 26 autres se manoeuvrent au moyen de dominos disposés au-dessus du dernier clavier, comme dans nos orgues. (2)

Les organes de combinaisons sont au nombre de 80 — On les a multipliés sans compter. Il y en a 62 qui se manoeuvrent à la main et 18 aux pieds. Quelques-uns font double emploi, 6 boutons placés sous le clavier du grand orgue commandent tous les jeux de l'instrument.

L'orgue comptant 43 jeux — dont 33 jeux francs — l'organiste a donc à sa disposition 167 organes, registres, dominos, boutons,

(suite en dernière page)

(1) Ces trois pistons ne sont pas électriques, mais à action directe. La constance de leur fonctionnement est donc garantie.

(2) Tous les claviers disposent de l'unisson muet.

## Dans le passé

SAINT-HYACINTHE

par G. P. A.

Il y eut jadis, sur la rivière Yamaska, beaucoup plus d'activité qu'il n'y en a de nos jours. Le 29 mars 1828 Théodore Lamotte, navigateur de St-Michel d'Yamaska, s'engageait auprès de J. T. Drolet et de JBte Denonville, de transporter à Québec par bateau des madriers de pin de 12 pieds de longueur sur 9 et 11 pcs de largeur puis 3 pouces d'épaisseur, à prendre sur la grève du capitaine Basile Pélissier, où ils seraient conduits par Joseph et Antoine Cadoret, pour le prix de 17 1/2 chelins par chaque 100 morceaux. Le même jour, Antoine Cadoret et Pierre Augé faisaient marché avec les mêmes, acceptant de conduire par eau à Québec des planches et des madriers depuis le rapide Beaugard jusqu'à Québec, puis à les livrer bien nets, à marée haute, sur la grève de la petite rivière St-Charles, à raison de 13 chelins et 4 pences par chaque cent morceaux. Nos jeunes gens peuvent-ils s'imaginer ces grandes cages de bois de scieage, descendant la rivière Yamaska puis le fleuve St-Laurent sous la direction de deux hommes vivant là-dessus?

Le 13 juin fut déposé chez le notaire Duvert le testament olographe de Louise Catherine Soupirau, par lequel elle donne ses hardes à ses filles, léguant tous ses biens à son mari Louis Bourdages en qui elle repose une confiance sans bornes.

Le 29 juillet J.T. Drolet, marchand de St-Marc et seigneur de Cournoyer, passait un acte de société avec sa soeur Marie Madeleine, épouse séparée de biens de Vital Lefebvre de St-Pie, pour y continuer le commerce qu'ils faisaient ensemble déjà en cet endroit.

Le 5 janvier 1829, M. l'abbé Pierre Robitaille, curé, autorisé par Mgr J.T. Lartigue, en vertu d'une ordonnance du 13 décembre précédent, cédait à Antoine Duguay, marguillier en charge, pour l'établissement d'une maison d'école déjà érigée, la jouissance d'un arpent carré de terre, sur la terre de la fabrique, auprès du ruisseau, à la condition expresse que l'école soit maintenue sur ce terrain. Du jour où l'école serait enlevée, éloignée de ce lieu, le terrain retournerait de plein droit à l'usage du curé.

Le 5 mars, J.T. Drolet vendit à Joseph Dury et Joseph Lanouette de Ste-Anne de la Pêrade, 810 minots de blé à 10 chelins le minot, et 200 minots de pois à 4 chelins.

Le 12 avril 1829, dans une assemblée des habitants de la Présentation, présidée par Joseph Palardy, furent élus syndics d'école pour cette paroisse Simon Talon L'espérance, Joseph Chabot, Louis Archambault capitaine André Michon et Louis Blanchette.

Le 2 mai suivant, furent élus syndics d'école pour la paroisse de St-Marc Joseph Toussaint Drolet, Joseph Jeannotte fils, Prudent Loisel, JBte Bougrette fils et JBte Blanchard fils de Michel.

Le 18 mai Pierre Christophe Maurin-Morin de St-Pie convenait avec Pierre Plante, maître constructeur de moulins du même lieu, de faire pour lui une dam-chaussée de 4 pieds de hauteur par 12 de largeur, avec un épron de 80 pieds, dans un rapide qui se trouve sur la rivière noire, sur le XV lot du VII rang du township de Milton, pour le prix de 750 livres. Le même jour le sieur Parent avait entrepris du sieur J.T. Drolet de bâtir, à cet endroit, un moulin à farine qui devait être terminé pour le mois de décembre et devant mesurer 36 x 26 sur 14 pieds de hauteur, puis contenant deux paires de moulages, plus une maison de pièces équarries à vive arête de 6 pouces d'épaisseur et à queue d'aronde.

# - POUR LES DAMES -

## DANS LES LAURENTIDES

Ce n'est pas vers les monts que le regard s'élançait :  
Leur triangle cruel perce la ronde nuit ;  
Ce n'est pas ton vol noir que l'on guette, silence,  
Epervier qui l'abats sur les oiseaux du bruit.

J'ai détourné les yeux de la terre inhumaine  
Et laissé mon regard se perdre doucement !  
Dans un vague sentier, du côté de la plaine,  
Où la neige et la nuit font un bleu poudroïement ;

Où les buissons en cercle ont l'air d'un chaud village,  
Où l'on ne serait pas surpris qu'un étranger,  
Venu d'un autre monde, entre les pins s'engage,  
Vers ma vitre fragile et mon rideau léger ;

Et tandis que mon corps, grelottant dans ses moelles,  
Sourd au nocturne appel demeure au coin du feu,  
Mon ombre, portant haut le bouquet des étoiles,  
Avec des pieds ailés court dans le sentier bleu ;

Et la neige et la nuit, au seuil de la chaumière,  
En rapprochant du mien leurs visages songeurs,  
Par le chemin marqué d'une molle lumière,  
M'entraînent au-devant de l'obscur voyageur.

Marie LE FRANC

## Pays des boeufs...

Cette semaine, j'ai dû aller passer quelques heures dans un pays de boeufs.

Un pays de boeufs, d'abord parce que, là, il y en a beaucoup ; et, ensuite, parce que les gens ont l'air de leur ressembler.

Manger, boire, travailler, dormir...

Vous voyez que c'est pareil... à part une petite variante à l'avantage des boeufs.

Car le boeuf... c'est un boeuf ! Il atteint sa fin, et il semble même mélancolique qu'elle ne soit pas plus haute.

Tandis que l'homme, au front levé vers le ciel, et qui, peu à peu donne l'impression de n'être plus qu'un inquiet ruminant !...

Dans le village, trois marchands de vin...

Je les aperçois sur le pas de leurs portes. L'un saupoudre de sable jaune le devant de son établissement ; l'autre astique ses carreaux ; le troisième rince ses bouteilles.

Tous les trois sont rouges et "allaïts". Evidemment, dans cette corporation, il n'y a pas de chômage.

Autour du village, la campagne ruisselle. Les champs, les fossés, les routes sont gorgés d'eau. Que d'eau !... Que d'eau !...

Aussi, chacun gémit et se lamente : "Pourra-t-on seulement entrer dans les terres pour les blés de mars... ?"

Mais personne, ici, ne songe à prier Celui qui tient dans ses mains les destinées du monde... Celui qui créa l'ardant soleil, et le donne à qui lui plaît.

Et si, en remontant sa culotte, le paysan lève parfois les yeux vers le ciel, c'est uniquement pour voir où le vent est placé et si, enfin, il ne pleuvra plus demain ?

Pourtant, en cette pâture humaine... en cette campagne, au milieu de terres molles, couleur de sienne brûlée, j'aperçois au détour d'un bois, une abbaye vieille... très vieille.

Elle a grande allure. Ses deux tours grises semblent deux bras

d'ancêtres levés vers le ciel. Et de délicates ogives découpent leurs dentelles de pierre sur les nuages couleur d'ennui.

Pourquoi n'est-elle pas démolie brûlée, cette abbaye, comme tant d'autres... ?

Oui, pourquoi... ?

C'est que le champ de bataille des révolutions ressemble un peu à celui de la guerre. Au milieu de la dévastation, un pan de vie reste obstinément debout, tel un pan de mur au milieu des obus et des bombes.

Elle s'élève donc là, cette abbaye, au-dessus du paysage matérialisé... affirmation de la beauté de jadis et de la foi de nos pères. Voix de silence... Appel de prière dans ce désert d'âmes.

Et comme je la considère, intéressé, au bord du chemin, un cantonnier, qui ne faisait rien, s'arrête encore un peu plus, retire sa pipe pour me dire :

— Il y en a de la pierre là-dedans !...

Je ne puis évidemment pas prétendre le contraire.

— Elle est abandonnée... ? lui demandai-je.

— Non... On m'a dit, comme ça qu'il y avait toujours un curé...  
— Le curé d'ici... ?  
— Probable !... Il est pour un tas de villages dans les environs.

Et, retirant sa pipe pour cracher, l'homme ajouta :  
— Oh, vous savez !... Il en a, de la place !... Il ne doit pas être gêné aux entournures par la crise du logement !... Vous saisissez... ?

Malgré le temps qui m'est chichement mesuré, je décide d'aller la voir, cette abbaye.

Il n'est pas encore 9 heures du matin. Au bout de dix minutes, je suis arrivé.

Je pousse une porte de chêne lavée par toutes les pluies, mais intacte... Quel bois que le chê-



### Des Potages à la Crème!

La recette pour les potages crème de céleri, d'oignons, de tomates, d'asperges etc., et pour plus d'un cent d'autres mets délicieux sont données dans notre nouveau livre de cuisine GRATIS, "Le Bon Pourvoyeur". Ce livre montre comment relever le goût et préparer d'incompréhensibles mets avec du

**Borden's ST. CHARLES MILK**  
SANS SUCRE EVAPORÉ

Borden Co., Limited  
115 George St., Toronto

Envoyez-moi un exemplaire gratis de votre nouveau livre de cuisine.

Nom .....

Adresse .....

ST. C. 127

Pour varier vos repas essayez ce nouveau

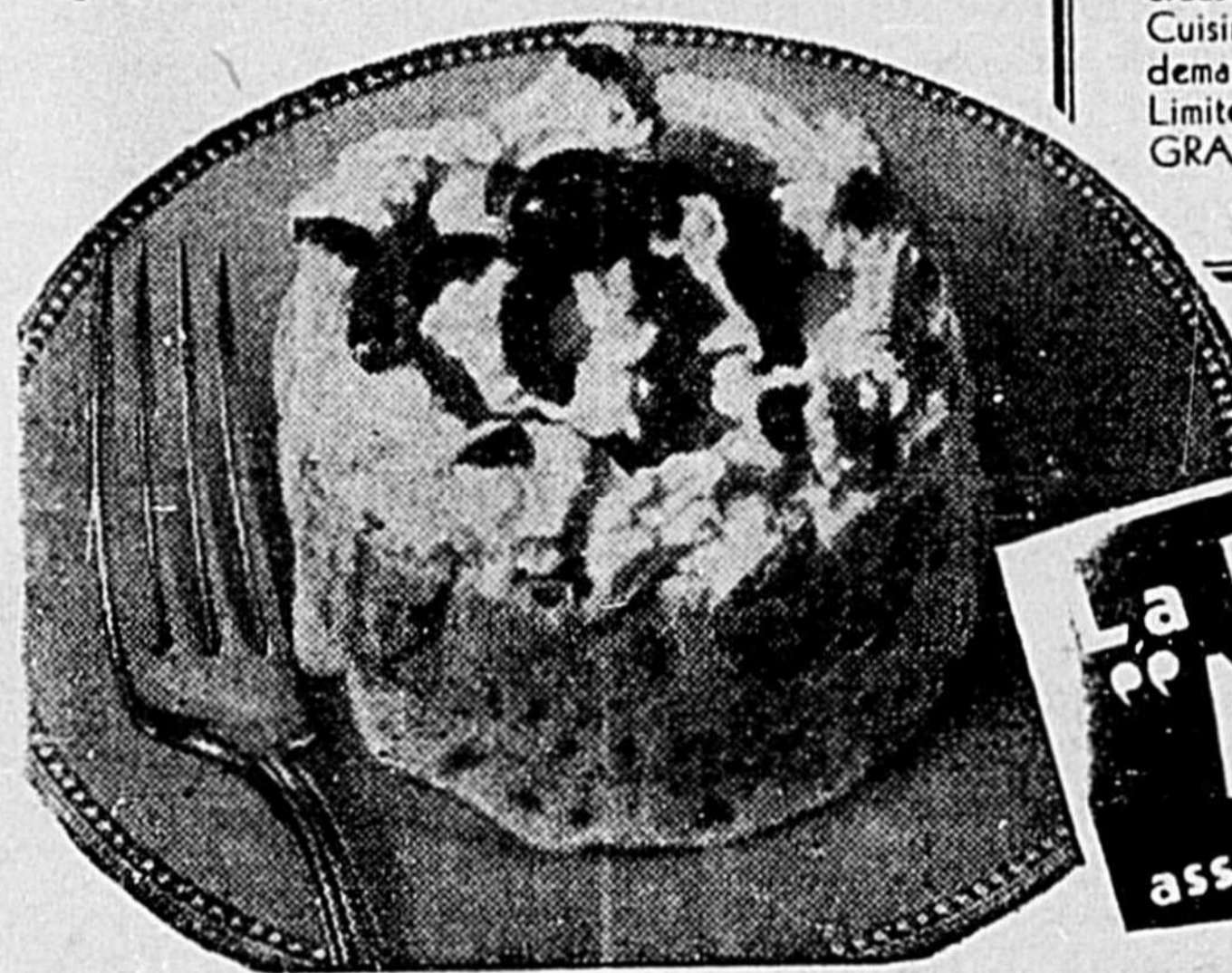
## MENU "MAGIC"



Quel dessert est plus agréable qu'un succulent pouding aux pommes, surtout lorsqu'il s'ajoute à un menu aussi appétissant que celui qui suit, suggéré par Miss A. L. Moir, diététiste graduée du Collège Macdonald et actuellement diététiste au Y.M.C.A. Central, à Montréal.

**MENU POUR LUNCH**  
Crème aux champignons  
Petits pains "Parker House"  
Poulet à la King en pâtés  
Patates sucrées glacées  
Pouding aux pommes\*  
Sauce dure  
Thé ou Café Chase & Sanborn

Miss Moir dit: "J'emploie et recommande toujours la Poudre à Pâte 'Magic', parce qu'elle assure efficacité et économie au plus haut degré. Sans compter que la 'Magic' donne toujours des résultats efficaces".



### Essayez la recette de Miss Moir pour \*POUDING aux POMMES

1 tasse farine  
1 c. à thé Poudre à Pâte "Magic"  
3/4 c. à thé sel  
5 c. à soupe beurre fondu  
1 c. à soupe lait

Tamisez farine avec poudre à pâte et sel. Ajoutez beurre fondu et lait afin de faire une pâte ferme. Cuisez en moules individuels ou versez sur pommes et cuisez au fourneau à 250°F. durant 30 minutes. Servez chaud avec sauce dure.

Vous trouverez des douzaines d'autres délicieuses recettes dans le Nouveau Livre de Cuisine "Magic". Si vous cuisez à la maison, demandez-en une copie à la Standard Brands Limited, Fraser Ave. & Liberty St., Toronto. GRATIS.

Achetez des produits fabriqués au Canada

La Poudre à Pâte "MAGIC" assure de meilleurs résultats

**GRATIS**

Actuellement chaque paquet d'une livre de

**THE ou CAFE MIKADO**

contient une assiette à soupe, semi-porcélaïne, (9 pouces) d'une valeur de 30c. Meilleur que tout autre Thé et Café du même prix.

**GLOBETEA Co.**  
MONTREAL

En vente partout à 60c la livre Non Japon et Café

LA LESSIVEUSE

**ABC**

APPROVED Northern Electric APPLIANCE

**VOTRE MAGIQUE LESSIVEUSE**

APRES avoir été vivement remués dans l'écume de neige d'une eau savonneuse, voici vos vêtements, tout prêts à être séchés par le soleil et le vent!... Les tissus les plus délicats, les dentelles, les dessous les plus minces ne seront ni usés ni déchirés dans les tourbillons de la Lessiveuse A.B.C. Northern Electric.

Son agitateur à six ailettes, recourbées de façon à éviter tout frottement, pourvu de bords en retrait et porté sur des roulements qui ne créent aucun mouvement vibratoire, font pénétrer l'eau, puissamment mais sans effort, au travers des vêtements, et les nettoient de la plus irréprochable façon. Certes, vous serez fière de dire: "J'ai une A.B.C.!"

Son fonctionnement est simple comme... A.B.C. Et cette lessiveuse extra-rapide, dotée de six caractéristiques exclusives et très importantes, et que tous peuvent manier sans danger, est fabriquée au Canada. Voyez, sur le SCEAU qu'elle porte, les mots "Appareil Approuvé"—c'est ainsi que la Northern Electric Company garantit la qualité et la performance de tous les appareils présentés sous son égide.

Allez dès aujourd'hui à l'un des magasins au détail énumérés ci-dessous et examinez cette Lessiveuse A.B.C. Northern Electric, ainsi que les autres Appareils Approuvés qui font voir nos cigarettes.

**\$5.00 comptant**

LE SOLDE PAR VERSEMENTS FACILES, SUR UNE PERIODE DE DEUX ANS

Southern Canada Power Company Limited

"APPARTENANT À CEUX QUELLE SERT"

**Northern Electric**  
COMPANY LIMITED

FABRIQUEE EN CANADA BREVETEE ELECTRIQUE

NEM 127

**DUBONNET**

VIN TONIQUE AU QUINQUINA

Pour acquiescer l'appétit et faciliter la digestion

De vieux vins de liqueur dans lesquels ont macéré des écorces de quinquina sélectionnées, voilà le DUBONNET

OFFRE DE DISTRIBUTION GRATUITE, BRIDGE PADS  
Case 310 - Station B - Montréal

Vom .....

Rue .....

Ville .....

**Les COURRIERS**

**ST-HUGUES**

Résultat des études à l'Académie N.-D. de la Garde dirigée par les SS. de la Présentation de Marie pour le mois de février 1931:

9e année: Jeannette Deslauriers de St-Hugues.

8e année: Florette Lessard de St-Hugues.

7e année A: Jeannette St-Jean de St-Barnabé.

7e année B: Cécile Deslauriers Henriette Désautels, de St-Hugues.

6e année: Rachel Deslauriers de St-Hugues.

5e année A: Simonne Gendron de St-Hugues; 2e Amette Cloutier de St-Simon.

5e année B: Lucile Lefebvre, 2e, Simonne Lamoureux de St-Hugues.

4e année: Marguerite Tremblay de Montréal; 2e Thérèse Lamoureux de St-Hugues.

3e année: Mélanie Bourgeault; 2e, Olivette Lapierre de St-Hugues.

2e année: Léa Lamoureux de Woonsocket, R.I.

Cours commercial anglais: 1re div., Florence Côté de North-Amherst, E.U.; 2e div., Georgette Dezelles de St-Hugues.

Cours spécial anglais, 5e année: Marguerite Beaudry de St-Hugues.

4e année: Laurenza Desserres de St-Simon.

3e année: Rachel Deslauriers.

2e année: M.-Julie Chartier de St-Hugues.

Diction française en 5e année: Antoinette Dudevoir de St-Hugues; Mélodie Bissonnette de Indian Orchard, Mass.; Simonne Lamoureux, Irénae Dumas et Madeleine Désautels de Montréal.

Succès en musique: Laurenza Desserres.

Chant: Pauline De Sève, Simone Gauthier de Montréal.

Dactylographie: Eva Dumas de Montréal.

Ecole des garçons: 1ère div. E. Lessard, Louis-Philippe Lafontaine; 2e div., Bernard Casavant, Germain Désautels.

**UPTON**

M. et Mme Alcibiade Goulet ainsi que M. J. Cabana étaient chez M. E. Pinsonnault dimanche.

—M. Cyrille Dumaine, N.P. député au fédéral est parti pour Ottawa.

—A la dernière séance du conseil du village les échevins ont discuté la question de l'achat de l'aqueduc par la municipalité.

—La partie de cartes au profit des oeuvres paroissiales est fixée le 14.

—M. Blouin, bijoutier est arrivé parmi nous.

—MM. les maires A. Frédette et Alp. Fréchette assistaient au conseil de comté mercredi.

**STE-BRIGIDE**

Les catéchismes préparatoire à la communion solennelle sont commencés depuis une huitaine. Les enfants qui s'y préparent sont tenus en intérêt par les cours si intéressants de notre dévoué vicaire, M. l'abbé A. Renaud.

—Dernièrement, disparaissait l'un de nos plus vieux citoyens dans la personne de M. Imothée Martel, âgé de 81 ans et 4 mois. Le défunt laisse pour le pleurer huit garçons et quatre filles.

—A M. et Mme J.P. Messier, marchand est née une fille baptisée sous les prénoms de Marie-Jeannine-Mariette.

—On nous annonce dans un avenir très prochain le mariage de quelques citoyens et citoyennes

**STE-HELENE**

La semaine dernière chez M. Edouard Chabot avaient le plaisir de recevoir la visite de leur fille Bernadette dite Soeur Marie Ste-Agrève, accompagnée de Sr Forette, toutes deux religieuses chez les Franciscaines de Marie à Québec. Monseigneur Desmarais leur permit de faire la quête dans la paroisse. Elles furent très bien accueillies par toutes les familles et sont très satisfaites de l'aumône de chacun. Elles parcourront actuellement le diocèse de Saint-Hyacinthe et reviendront dans quelques semaines faire une dernière visite chez M. Chabot, avant de retourner à leur couvent

**STE-MADELEINE**

Mlles Berthe et Cécile Pratte nous ont quittés pour demeurer au presbytère de Frelighsburg.

—Mme Vve Ernest Langevin de Saint-Charles est en visite chez M. et Mme A. Guertin.

—M. Jacques Jodoin séminariste est revenu chez son père M. R. Jodoin.

—Mlle Corine Hébert de Saint-Charles a passé plusieurs jours chez M. et Mme O.M. Beauregard

—Mme P. Dépelteau passe une partie de la semaine à Montréal.

**Grandes figures de prêcheurs**

Un volume in-8 carrée de 196 pages.— 12 frs — franco: 13 frs. Voilà un livre qui, à n'en pas douter, trouvera de nombreux lecteurs. Car il instruit, il plaît, il édifie, il entraîne.

Ce n'est pas un travail d'érudition dont les lignes sèches décevraient. Par ce temps si prodigue de choses à lire, on aime généralement des biographies courtes où les faits sont comme ici ramassés en des pages substantielles. Délibérément le Père Rambaud élimine tous les détails ne se référant pas directement ou indirectement à son objet: la vie apostolique. Il s'agit certes d'un ouvrage de vulgarisation, mais qui grâce à cette conception de l'hagiographie est plein de mouvement et de vie.

Combien grandes et attachantes les Figures qu'il évoque!

Prêcheurs à la parole de feu qui subjuguèrent les foules, coeurs généreux qui se consumèrent

dans les fatigues d'un extraordinaire apostolat, âmes saintes qui donnèrent au monde le magnifique spectacle d'héroïques vertus.

Présentation soignée, attirante. Tout en restant toujours très simple, le style ne manque pas d'élégance, voire de poésie. En certaines pages il est prenant.

On sent qu'à travers les mots écrits passe une âme ardemment désireuse de rayonner de la lumière, de livrer de la chaleur; le lecteur en arrive à oublier l'auteur pour donner toute son admiration au serviteur de Dieu, qu'il nous présente.

Dans ce volume, la physionomie de Saint Vincent Ferrer, qui en occupe à lui seul près de la moitié, apparaît si transcendante qu'elle fait songer à l'Apôtre des nations.

Le R.P. Rambaud, qui a donné déjà une Vie de Saint-Dominique

singulièrement conquérante, est encore plus vibrant dans les Grandes Figures de Prêcheurs dont il offre un premier tome aujourd'hui et dont un deuxième doit paraître incessamment.

Ces belles pages, précédées d'une magistrale préface, feront parmi les jeunes palpiter bien des coeurs et seront lues par tous ceux qui sont curieux d'hagiographie vivante.

**contre Coupures et Plaies**

Appliquez libéralement le Minard. Il chasse le poison et nettoie. Toute blessure est tôt cicatrisée après qu'on l'a appliqué.

20F Il n'y a rien de meilleur!



**QUAND VOUS ALLEZ À MONTRÉAL**  
DESCENDEZ CHEZ  
**KERHULU & ODLIAU**  
HOTELLERIE FRANÇAISE (55 CHAMBRES)  
1284, RUE SAINT-DENIS (PRÈS DE LA RUE S<sup>TE</sup>-CATHERINE)  
Chambres à partir de \$1.00 — Garage, 50c  
Prix spéciaux à la semaine  
— RESTAURANT À LA CARTE ET À PRIX FIXE  
DINER, 50c — SOUPER, 60c  
CUISINE FRANÇAISE — VINS ET BIÈRES DE CHOIX  
PASSEZ UNE AGREABLE SOIRÉE AU  
**"MATOU BOTTÉ"**  
CABARET PARISIEN

**PLUS VIEUX QU'HERODE**

Le prêt hypothécaire remonte à la plus haute antiquité. Le sage Solon en a fait l'éloge au temps des Grecs.

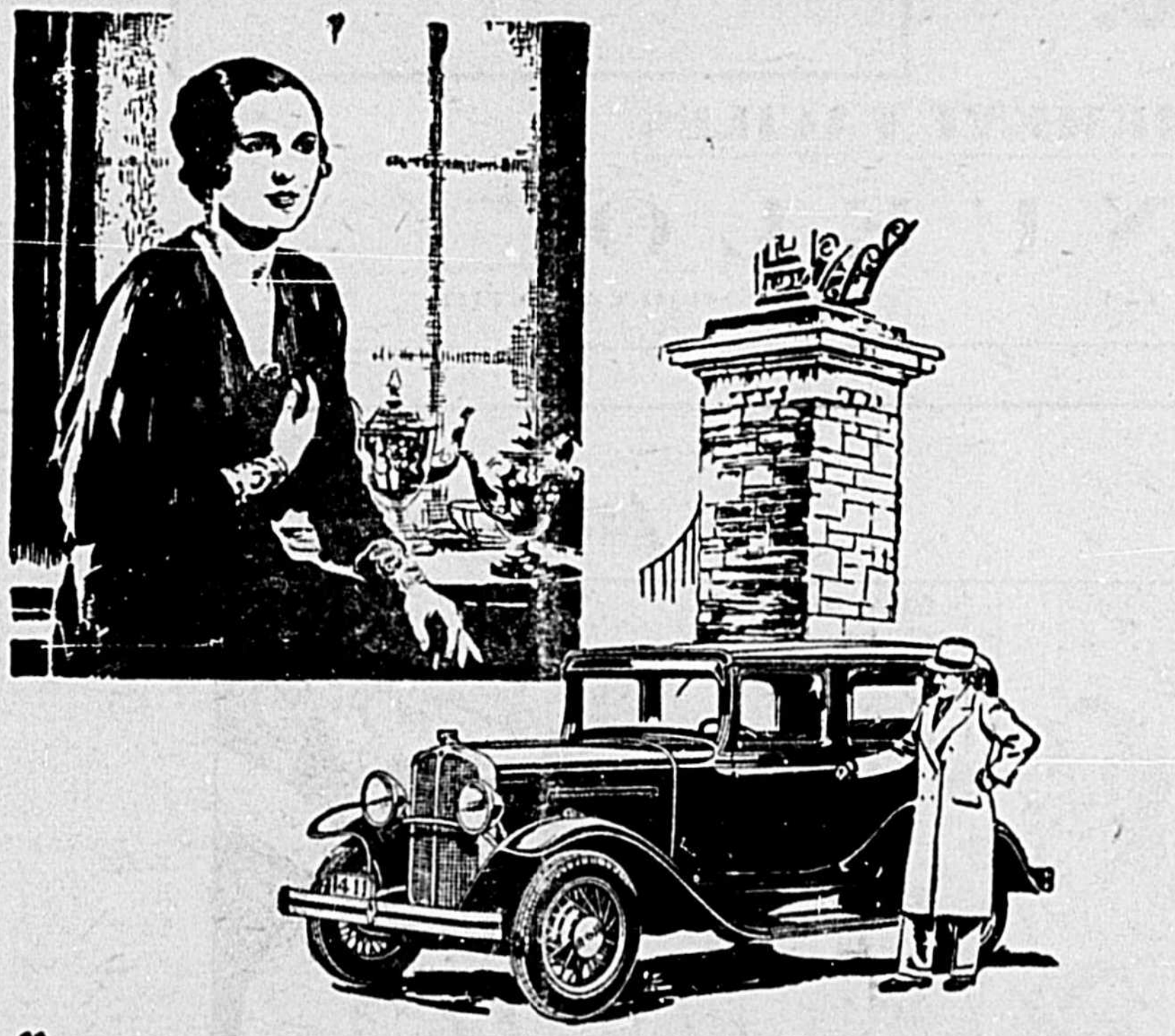
Prêter sur hypothèque c'est suivre le bon exemple de nos ancêtres, et c'est pratiquer l'élémentaire prudence qui fait éviter les désastres financiers.

Donnez dans vos placements la préférence au prêt hypothécaire. Il n'y a pas de placement plus sûr et qui soit plus facile à effectuer. L'intérêt sur un prêt hypothécaire est rémunérateur et est toujours payable intégralement et à échéance fixe. Consultez votre notaire.

**Bonté**

BONS ingrédients — fabriquée proprement — saveur délicieuse. C'est en quoi consiste la bonté de WRIGLEY'S. Essayez la quand vous êtes fatigué et constatez l'heureux effet. Peu coûteuse — elle contente.

**WRIGLEY'S**  
GOMME À MÂCHER



**"Un auto pour rendre une belle dame heureuse"**

LE PONTIAC SIX de 1931 possède la finesse, le style et le confort que les femmes désirent. C'est un auto que les dames aiment à conduire parce qu'il se manoeuvre facilement, qu'il possède une réserve de pouvoir qui lui fait franchir les passes difficiles et une endurance notable qui garantit une opération de tout repos sur des milliers de milles. Malgré tout ceci, le Pontiac 1931, à ses nouveaux bas prix, est facile à acheter et économique à conduire.

**NOUVEAUX BAS PRIX**

- Sedan 2 portes - \$875
- Sedan 4 portes - 970
- Sedan Sport - 1015\*
- Coupé Sport - 925\*
- Coupé - 875
- Cabriolet
- Convertible - 970\*



Tous les prix à l'usine, Oshawa. Taxes du gouvernement, Pare-choix et Pneu de Réchange, Extra. \*Ses roues de 16" métallique, coiffes dans les garde-boue et support à valve sont compris dans l'équipement régulier des modèles sports pour un peu plus cher.

**PONTIAC**  
... un bel auto, un auto moderne, une valeur General Motors

**SAINT-HYACINTHE AUTOMOBILE**  
—Raoul Gervais, gérant  
85 rue Cascades St-Hyacinthe

**Chez Nous**  
Sur la route de Québec, en 1721



L'arrivée de la poste... en traineau tiré par deux chevaux attelés en tandem, comme c'était autrefois l'usage. On aperçoit au fond la fameuse maison Gouin-Bureau, de Ste-Anne-de-la-Pérade, qui fut habitée par les familles de Sir Lomer Gouin et de l'hon. Jacques Bureau. Construite en 1669, cette maison fut rénovée par Michel Fillion en 1772, quatorze ans seulement avant la fondation de la Brasserie Molson en 1786.

**MOLSON**  
"La Bière Que Votre Arrière-Grand-Père Buvait"  
Fondée à Montréal en 1786

**Notes locales**

**Feu la R. S. Phaneuf**

La R. Soeur Dégénère Phaneuf, des Soeurs de la Charité de Saint-Hyacinthe, est décédée à l'Hôtel-Dieu de cette ville, à l'âge de 81 ans et 7 mois. Elle était originaire de Saint-Césaire, (Rouville), fille d'Ambroise Phaneuf et de Sophie Lagorce. La défunte laisse deux soeurs religieuses, les RR. SS. Lagorce et Saint-Ambroise, des Soeurs de la Charité; ainsi que trois frères, MM. Alécé et Philippe Phaneuf, de Saint-Césaire; M. Léonard Phaneuf, de Los Angeles, Californie. Les funérailles ont eu lieu dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Le service funèbre fut chanté par Mgr L.-A. Sénécal, P.D., curé de Saint-Denis-sur-Richelieu, où la défunte fut supérieure de l'Hospice Saint-Louis, de 1907 à 1915. On remarquait au choeur MM. les chanoines J.-A. Dubreuil, procureur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; P.-A. St-Pierre, aumônier des RR. SS. de Sainte-Marthe, de Saint-Joseph-sur-Yamaska; MM. les abbés P. Laberge, Emile Roy, H. Gendron, Alfred Lalime.

**Réception**

Mmes Lucienne Caouette et Marguerite Chaussé recevaient à une soirée, samedi le 14 courant, à l'occasion de la mi-carême. Parmi les invités: MM. et Mmes Armand Guillerie, Léon Choinière, Eddie Chaussé, Lucien Sarra-Bournet, Mme Henri Bourassa, St-Jean; Mmes Jeanne Reeves, Irène Lussier, Marguerite Benoît, Fernande Proulx, St-Pie; Lucienne Robert, Annette Paré, Granby; Isola Mongeau, Montréal; Rita Chaussé, Annette et Yvonne Dumaine, Montréal; Mlle St-Laurent Valleyfield, Kathleen Fyfe; MM. H. W.H. Thomson, Farnham; René Mongeau, Hervé Chapdelaine, Camille Mercure, Wade Freeman Charles Brauer, Albert Whitney, Abbotsford; Ernest Orkin, Montréal, Maurice Benoît et Kervin Brophy, Montréal; Jos. Noël, Samuel Bourgeois, Dr O. Desmarais Dr Yves Laffleur, Antonio Grégoire, Maurice Massé, Roxton Falls; George H. English, Gardia Lefebvre.

**Ouverture d'un poste de service Eaton**

Nous annonçons aux résidents de St-Hyacinthe avec l'ouverture d'un Poste de Service Eaton au No. 57A de la rue St-François, St-Hyacinthe, l'inauguration d'un service déjà très populaire dans l'Ontario et les provinces Maritimes.

Les heures de ce bureau seront de 9 hres a.m. à 6 hres p.m.

**CE QU'EST CE SERVICE POUR VOUS**

Plus d'économies dans vos acquisitions chez Eaton par le fait que ce service vous épargne:

- 1—Le coût d'un mandat-poste.
- 2—Les frais de perception de "C.O.D."
- 3—Les timbres.
- 4—Les frais de transport.

Vous bénéficiez des privilèges dont jouissent déjà d'autres clients des postes de Service Eaton.

1.—Attention directe et personnelle donnée à vos commandes, échanges et règlements.

2.—Le choix de marchandises annoncées soit au Magasin Eaton, soit au Comptoir Postal.

3.—Marchandises livrées directement à votre maison dans les limites de St-Hyacinthe, si vos commandes se chiffrent à \$2.00 et au-dessus. Si au-dessous de \$2.00 elles seront livrées au Poste de Service afin que vous puissiez aller les chercher, ou livrées chez vous au coût de 10cts si désiré.

4.— Nous allouons 10cts sur les téléphones Longue Distance pour les commandes de \$2.00 ou plus.

Vous pouvez venir vous-même au bureau ou téléphoner, ou, com-

me par le passé, envoyer votre commande par la poste, en nous laissant savoir si vous désirez que votre commande vous soit envoyée directement chez vous ou par le Poste de Service.

Les clients désirant passer au Poste de Service pour leurs colis pourront le faire entre 9 heures a.m. et 6 heures p.m. excepté les jours de fête.

Pour plus d'informations, vous êtes invités à téléphoner à votre Poste de Service local No. 943.

Nous vous remercions pour votre très estimée clientèle et espérons que ce bureau deviendra un autre moyen de contact qui nous permettra de vous servir encore mieux. Nous vous invitons à profiter de tous les avantages qu'il vous offre.

The T. Eaton Co. Limited, 57A rue St-François, St-Hyacinthe, P. Q. Tél. 943.

A LOUER.— Logement de 6 pièces, situé à 2 rue St-Pierre La Providence. S'adresser à P. Blanchard. 1f

**Nous déménagerons notre magasin**

Vers le 1er mai prochain

110 rue St-Antoine, Tél. 9  
 Porte voisine Louisbourg-Lévesque

**GLADU & FRERE, Enrg.**  
 Epiciers Licenciés

Provisions, Bières, Porters, Liqueurs douces

Service rapide à domicile  
 ST-HYACINTHE, P. Q.

**SALON DE TOILETTE**

**“ROUSSEAU”**

GRAND-HÔTEL ANGLE MONDOR ET WILLIAM

Le public est cordialement invité

UN EXPERT-COIFFEUR SERA À LA DISPOSITION DES DAMES ET DEMOISELLES

ONDULATION MARCEL — SPÉCIALITÉ: ONDULATION À L'EAU

**CAMILLE ROUSSEAU**

Grand-Hôtel Saint-Hyacinthe



**Valeurs Etonnantes AUTOS USAGES**

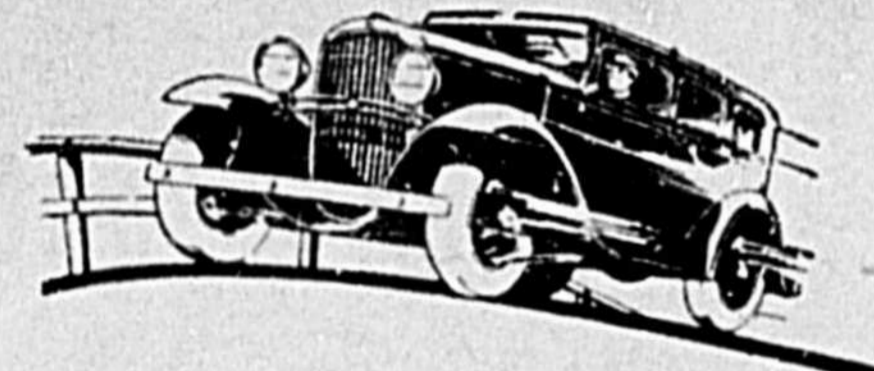
remis à point et spécialement choisis

<p><b>McLAUGHLIN-BUICK 1927</b></p> <p>Sédan 4 portes, 5 passagers ayant appartenu à un particulier qui en a pris grand soin. Une vraie automobile.</p> <p><b>\$550.</b></p>	<p><b>Autres Occasions Remarquables</b></p> <p><b>CHRYSLER-70 1926</b> Sédan 2 portes en très bon ordre</p> <p><b>\$425.</b></p> <p><b>McLAUGHLIN-BUICK 1927</b> Sédan 2 portes, très propre</p> <p><b>\$350.</b></p>	<p><b>McLAUGHLIN-BUICK 1926</b></p> <p>Sédan 4 portes, 7 passagers, très propre. Un vrai char de famille.</p> <p><b>\$450.</b></p>
--	---	--

**CONDITIONS DE PAIEMENT FACILES**

**PAGNUELO**  
 93 CASCADES TÉL. 3 ST-HYACINTHE

**Le NOUVEL OLDSMOBILE**



Essayez-le dans les côtes estarpées... et vérifiez son abondante puissance

Un nouvel Oldsmobile attend votre inspection dans nos salles d'exposition... vous pouvez le conduire... l'essayer! Payez-vous cette nouvelle expérience d'automobilisme qui vous attend au volant du plus bel Oldsmobile qui ait encore été produit dans la longue histoire de cette fameuse voiture.

Accélérez lorsque vous vous engagez dans une côte escarpée. Jetez un coup d'oeil sur le vélocimètre. Puis une fois rendu au sommet de la côte, calculez l'augmentation de vitesse de l'Oldsmobile. Voici la plus dure épreuve de la performance... et celle qui donne la meilleure preuve de la surabondance de puissance du nouvel Oldsmobile.

Venez aujourd'hui. Faites cet essai et jugez par vous-même de la valeur exceptionnelle de ce nouvel Oldsmobile... à ses nouveaux bas prix.

PRIX À PARTIR DE **\$1085** A L'USINE TAXES EN PLUS

- TRANSMISSION À ENGRENAGES SYNCHRONISÉS** permettant de passer avec douceur et silence de la première en deuxième et en troisième... et de revenir en deuxième.
- TUBULURE AUTOMATIQUE** réchauffant le moteur rapidement et donnant une performance améliorée à toutes les allures.
- NOUVEAU DEMARRAGE FACILE** — l'engagement du démarreur ouvre automatiquement le contrôle des gaz à la position appropriée au démarrage.
- CARBURATION DESCENDANTE** donnant plus d'énergie, plus grande vitesse, accélération plus rapide et plus de souplesse.
- CARROSSERIES FISHER ISOLÉES** plus chaudes en hiver plus fraîches en été et d'un silence exceptionnel.
- NOUVELLE DEUXIÈME VITESSE SILENCIEUSE** assurant une accélération douce et vive qui rivalise avec la grande vitesse en fait de silence.



**E. GUYON**  
 SUCCESSEUR GUYON & BRODEUR  
 ST-HYACINTHE, P. Q.

**T'a pas ?**

*par RACEY*

VOUS ÊTES BIEN CHANCEUX VOUS AUREZ LES TROPES

CA ME CONTRARIE D'Y ALLER SEUL, CHERIE! MAIS C'EST UN Dîner POUR HOMMES SEULEMENT

COMMENT VA TA FEMME, JOS?

MAIS TU N'AS PAS ÉTÉ EN TA FEMME!

Tas-pas déjà réussi à l'esquiver, un soir, sans le moitié —

—donnant comme excuse que le banquet a été organisé pour les hommes du bureau seulement—

JOS! REGARDE-MOI CECI! ET TU ME DISAIS QU'IL NE DEVAIT PAS Y AVOIR DE FEMMES À CE BANQUET!

TOI, MON VIEUX, ATTENDS QU'IL Y AIT UN AUTRE DE CES BANQUETS POUR HOMMES SEULEMENT! SI TU CROIS QUE TU VAS TOUJOURS TEN TIRER COMME ÇA!!

Mais le lendemain soir, en prenant le journal, la première chose que la femme aperçoit, c'est la photo prise entre deux jolies blondes.

Tas-pas essayé une BLACK HORSE après avoir été ainsi découvert? Ça aide à essayer une tempête—conjugale!

dites simplement—  
 **“Bière Black Horse Dawes s.v.p.”**

# NOTES LOCALES

## Feu Mme Rémi Daigle

Mme Rémi Daigle, née Adeline Bonin, est décédée ici à l'âge de 70 ans. Elle était la mère du Dr J.-A.-Ernest Daigle, chirurgien-dentiste. La défunte laisse son époux et six enfants: un fils, le Dr Daigle; six filles, Mme J.-E. Gaboury, (Eva), Mlles Anna, Rose-Emma, Germaine, A. Stoinette et Jeanne Daigle; ainsi que quatre petits-enfants, Annonciade, Hélène, Viviane et Lucien Gaboury. Les funérailles auront lieu lundi, 23 mars, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire.

## Cérémonie de vêture

Une cérémonie de vêture vient d'avoir lieu chez les RR. SS. de la Charité de Saint-Hyacinthe, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, présidée par M. l'abbé Honorat Gendron, chapelain de l'institution. Ont revêtu le saint habit de l'institut: Mlles Alice Tremblay, dite Soeur Saint-Jean-de-Bréboeuf, de Joliette; Laurette Rodrigue, de Sherbrooke; Victoire Champigny, dite Sr Saint-Valérien, de Saint-Valérien-de-Shefford; Liliane Bernard, dite Sr Ste Agathe, d'Acton Vale; Adrienne Perron, dite Sr Saint-Mathieu, de East Broughton; Yvonne Desrosiers, dite Sr Sainte-Clarisse, de Saint-Aimé-de-Richelieu; Aldéa Galipeau, dite Sr Perreault, de East Angus; Lucette Yergeau, de Sorel; Ernestine Michaud, dite Sr Saint-Amand, de Lawrence, Mass; Yvette Breton, de Montréal; Liliane Gagné, dite Sr Claire, de Woonsocket, R.I.

## Lait et laitiers

A la séance du conseil, mercredi soir, il a été longuement question des laitiers de Saint-Hyacinthe. Les laitiers résidant dans les limites de la cité ont adressé une requête au conseil, lui demandant d'imposer une taxe annuelle de \$100, aux laitiers de la campagne qui font des affaires dans notre ville. Ils prétendent qu'ils paient de nombreux taxes, et que pour ce ils devraient être protégés contre la concurrence extérieure. De l'avis de tous les conseillers, la question est renvoyée à plus tard pour étude, vu son importance. Le maire Pagé dit que la requête a trait à un produit des plus nécessaires à la vie, et que l'on ne doit pas procéder à la légère. Le conseil, souligne-t-il, se doit d'administrer de façon à ne rien décider qui soit préjudiciable aux contribuables. Il rappelle qu'une requête semblable des marchands de glace, il y a quelques années, dut être renvoyée.

## Avis aux automobilistes

MM. Beaudry et Lareau, successeurs de Côté & Lewis, désirent faire part au public, et aux automobilistes en particulier, que leur garage est maintenant ouvert, à la disposition de la clientèle. Le garage compte un personnel de mécaniciens experts, à la tête desquels se trouve M. Lucien Dubé, autrefois garagiste à Saint-Hyacinthe, un homme d'expérience qui a satisfait jadis des milliers de clients. Le garage Beaudry & Lareau est en mesure de remettre de nombreuses voitures, ayant un vaste local, très moderne, à la disposition du public. Il a aussi en main plus de 50 voitures usagées, qu'il offre au public à des prix variant de \$50. à \$1000. MM. Beaudry et Lareau comptent sur l'encouragement du public de Saint-Hyacinthe et de la région. Ils invitent tout le monde à visiter leur établissement, et à se rendre compte de l'excellent service qu'ils sont en mesure d'assurer à leur clientèle.

## Remerciements

La famille Arthur Houle remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Arthur Houle, fils, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

## Au Patronage

C'est mardi soir, le 7 avril, qu'un drame en 4 actes, intitulé: "La nuit rouge", sera donné dans la salle du Patronage.

## Le train arrêtera

La direction du chemin de fer Canadien National vient d'annoncer que le train no 3 venant d'Halifax, arrivant chaque jour à Saint-Hyacinthe, à 6 heures 59, a.m., arrêtera désormais à Saint-Hyacinthe. Le conseil, il y a quelques semaines, avait fait une demande dans ce sens à la compagnie.

## Anciens de l'Académie Girouard

Comme il a déjà été annoncé, les autorités de l'Académie Girouard de Saint-Hyacinthe, ainsi qu'un groupe important d'anciens élèves ont décidé de fonder une amicale et de fêter cette année, en juin, le cinquantenaire de leur Alma-Mater. Un comité provisoire a déjà été choisi pour s'occuper de retracer tous les anciens et de pourvoir à la célébration des fêtes du cinquantenaire. La tâche que s'est assignée ce comité est ardue; d'autre part, le temps presse et pour aider le comité à assurer le succès de cette entreprise, il faut le concours de tous ceux qui ont fait un stage, quelque court qu'il puisse être, à l'Académie Girouard de Saint-Hyacinthe. Chacun est prié en conséquence de faire parvenir s'il ne l'a pas encore fait, au comité d'organisation de l'association des Anciens élèves, Académie Girouard, St-Hyacinthe, P.Q., ses nom et prénom, sa profession et son adresse. Toute adresse de confrère, tout renseignement sur les amis éloignés, toute suggestion particulière, toute communication en un mot, sera reçue avec la plus vive satisfaction. Le comité sera très reconnaissant aux parents des anciens élèves de lui faire parvenir toutes informations au sujet de ceux de leurs enfants qui ont fréquenté cette institution.

## Il retourne à l'assurance

Il nous fait plaisir de faire savoir au public de Saint-Hyacinthe, que M. Ed. Duckett, faisant affaire sous la raison sociale "Duckett & Duckett", vu son état de santé, vient de s'associer M. J.-B.-E. Durocher, autrefois de la maison "J.-E. Lanoix Engg.", marchand de fouritures.

M. Durocher est avantageusement connu de la population de Saint-Hyacinthe. Il a fait un commerce prospère avec M. Boulay, il a déployé son énergie au service de la Metropolitan pendant de nombreuses années; il s'occupe d'une manière très active de tous les mouvements propres au développement de notre ville.

Tout le monde sait que M. Durocher est le président de la Chambre du Commerce; nous l'avons vu à l'oeuvre lorsqu'il s'est agi d'expliquer au public l'avantage de la nouvelle venue d'une manufacture importante, à Saint-Hyacinthe.

Au 1er avril le bureau agira sous la raison sociale "Duckett & Duckett Engg." Comme par le passé, M. Ed. Duckett compte sur l'encouragement de ses assurés actuels, et le patronage de nouveaux, qui pourront obtenir de lui tous les renseignements nécessaires touchant les diverses formes de l'assurance.

## Une nouvelle façade

Les autorités municipales ont décidé, il y a déjà quelque temps, de modifier la façade de l'hôtel de ville. Des réparations au porche central et autres parties de la façade sont devenues nécessaires, et le conseil profite de l'occasion pour faire remanier l'ensemble. Des plans préparés par M. René Richer, architecte, à la demande du conseil, ont été approuvés. Les réparations commenceront incessamment.

## Condamné à \$200.00

Albert Paradis, chauffeur de taxi, de cette ville, a été condamné à \$200. d'amende et les frais, par le magistrat de district Emile Marin, pour avoir été trouvé en possession de liqueurs alcooliques falsifiées. Paradis fut arrêté par l'inspecteur Roland Verdun, du service préventif des douanes et de l'accise. Il s'avoua coupable et fut condamné à \$200., ou à défaut de paiement à six mois de prison.

## L'Auto-Club de St-Hya.

L'Auto-Club de Saint-Hyacinthe, réuni jeudi soir en assemblée générale, a adopté plusieurs délibérations importantes. Dans l'une d'elles, il insiste auprès du ministère provincial de la Voirie pour que celui-ci se hâte de construire une route à revêtement permanent, entre Saint-Hyacinthe, et Montréal. Aucune route de ce genre n'existe dans la région de Saint-Hyacinthe, et la ville, à certaines périodes de l'année, en raison des mauvais chemins qui prévalent, se trouve isolée du reste de la province. L'Auto-Club a aussi recommandé au gouvernement d'exiger des lumières, le plus tôt possible, sur tous les véhicules à traction animale. Discutant l'opportunité de l'assurance obligatoire sur les automobiles, les membres ont jugé qu'il valait mieux, pour le moment, ne pas réclamer cette assurance.

L'exécutif du club, pour la prochaine année, a ensuite été élu. M. Ernest-O. Picard devient président, remplaçant M. François Jetté. Les autres membres de l'exécutif sont les suivants: vice-président, C.H.A. Campbell; secrétaire, Paul Lussier; trésorier, J.-P. Lazure; directeurs, François Jetté, V. Chabot, C.A. Dumaine, H.A. L'Abbé, C.J. Laframboise, Henri Morin, J.R. Grégoire, A.G. Lambert, P.A. Delorme, Eugène Payan, Henri Raymond, J.B.E. Durocher, Paul Laframboise, J.-E. Lanoix, J.-O. Dupras.

Les membres honoraires du club sont l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie, président; MM. T.-A. Fontaine, M.P.; C. Dumaine, M.P.; l'hon. T.-D. Bouchard, M.P.P.; Dr C.-A. Bernard, M.P.P.; J.-E. Phaneuf, M.P.P.; le Dr J.-L.-H. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe; M. A. Bourgeois, chef de police, vice-présidents-honoraires.

## Contrats accordés

Les contrats de la cité, relativement à la construction de l'entrepôt municipal, actuellement en cours de construction, ont été accordés. Ces contrats sont les suivants: couverture en bardeaux Tôle Gaurrée Idéale Engg.; portes et fenêtres, Paquet & Godbout Engg.; sable, Aldéi Lemieux; tôle, Isidore Saint-Jean. Tous les contrats ont été accordés aux plus bas soumissionnaires.

## M. M. Souaid de retour

M. Moïse Souaid, fils de M. Joseph Souaid, marchand de cette ville, était de retour en notre ville, ces jours derniers, accompagnée de sa jeune épouse, M. et Mme Souaid arrivaient d'un voyage d'un an en Europe, en Terre Sainte, Syrie et au Liban. M. Souaid avait tenu à revoir, entre autres villes du vieux monde, l'endroit où il a vu le jour, Rashedyia-el-Wadi.

Un déjeuner et un dîner eurent lieu chez M. Joseph Souaid. Parmi les invités, on remarquait M. et Mme J. Aziz, M. S. Shaker, M. Sam. Aziz, Toronto, Rév. S. Fairncely, M. S. Shamy, M. et Mme A. Rassy, Mme R. Khoury, M. A. Habib, Montréal; M. E. Souaid et Mlle N. Souaid, East Angus, Mme E. Sawmah, Trois-Rivières, Mme Alex. Nassif, Drummondville, M. et Mme S. Souaid, St-Georges-Beauce, M. A. Nassif, St-Jean, P. Q., M. et Mme Joseph Souaid, M. et Mme Elie Souaid, M. et Mme Eug. Souaid, M. et Mme L. Nackle, Mlle F. Nackle, M. et Mme Ph. Nassif, M. et Mme Geo. Fourniez, M. M. Nassif, M. Chs. Nassif, de cette ville.

MM. J. Aziz, S. Shamy et Sam. Aziz, Mme Eug. Souaid, Mlles Florida Nackle et Nellie Souaid ont adressé la parole ainsi que M. Moïse Souaid qui remercia cordialement de la réception qui lui était faite.

La jeune épouse de M. Souaid, à son arrivée en cette ville, portait une magnifique gerbe de roses présentée par Mlle Eveline Souaid. Les salons étaient fleuris de roses, d'oeillets et de tulipes.

## Nouveau constable

M. O. Bélanger, qui a déjà fait du service temporaire dans notre corps de police, vient d'y être accepté définitivement. M. Bélanger a été engagé à la dernière séance du conseil, sur recommandation du chef A. Bourgeois.

## Feu Arthur Houle

Les funérailles de M. Arthur Houle, décédé ici à l'âge de 23 ans et 2 mois, ont eu lieu en l'église du Christ-Roi de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Vigneau, vicaire de la paroisse, le service funèbre chanté par M. l'abbé C.-H. Lafontaine, curé, assisté de MM. les abbés P.-N. Desrochers, curé de St-Joseph d'Yamaska, comme diacre, et Vigneau, comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. P.E. Leblanc, Roland Brodeur, L. Lessard, Roméo Brodeur, Joseph Desjardins et L. Lajoie.

Le deuil était conduit par M. Arthur Houle, père du défunt; son frère, M. Lucien St-Onge; ses deux oncles, MM. Eugène et Albéric Arpin; MM. Joseph Bertrand, Joseph Guertin, Joseph Picard; son cousin, R. Arpin. Dans l'assistance on remarquait: MM. et Mmes A. Bélanger, N. Sansoucy, Joseph Chartier, A. Lussier, Joseph Charpentier, A. Gendron, H. Lapointe de St-Dominique; Mmes Demers, de St-Liboire, J. Bertrand, E. Picard, Montréal, G. Labonté, Ste-Rosalie, E. Morissette, MM. et Mmes A. Choquette, A. St-Onge, E. Phénix; Mlles Diane, Annette, Berthe Desjardins, G. Morissette, A. St-Onge; MM. O. Bertrand, A. Richard, Elzéar St-Onge, L. Paradis, H. Martin; Mme O. Desjardins; MM. D. St-Onge, A. Brodeur; Mlle A. Lussier, et autres.

Le défunt laisse dans le deuil, outre ses père et mère, M. et Mme Arthur Houle; ses soeurs, Cécile et Rita; un demi-frère, M. Lucien St-Onge; une demi-soeur, Mlle Gertrude St-Onge; sa belle-soeur, Mme Lucien St-Onge, de Montréal ses oncles, Eugène et Albéric Arpin.

## A l'École de Pharmacie

Au nombre des candidats qui ont subi avec succès les examens d'admission à l'École de Pharmacie, de Montréal, se trouve M. Prudent Gendron, fils du Dr Prudent Gendron, de St-Hugues, élève du professeur G. Bergerre, de notre ville.

## Remerciements

Les comités des différentes ligues de goudet du Patronage remercient sincèrement la direction du *Courrier de Saint-Hyacinthe*, pour sa générosité constante à insérer régulièrement dans ses colonnes tout ce qui concernait ce genre de sport durant cette saison au Patronage.

## Au Patronage

En matinée, le 21 mars, à 2 heures 30 p.m. comédie et autres attractions. Admission, enfants, 15 sous, adultes 25 sous, payable à l'entrée de la salle. Rendez-vous en foule. Vous passerez des heures agréables.

## Feu Mme R. Jutras

A l'Hôpital St-Charles, ce matin, est décédée Mme Rosario Jutras, après une longue maladie et à la suite d'une opération chirurgicale. Elle était âgée de 32 ans. La défunte demeurait à Ste-Brigitte des Saults (Nicolet). Elle laisse son époux et trois jeunes enfants; trois frères dont l'un, M. Urbain Jutras, de cette ville, ainsi que cinq soeurs.

## Va-et-vient

Mlle Fernande Proulx, de Saint-Pie était l'invitée de Mlle Marguerite Chaussé, pour la fin de semaine.

## AVIS

Les actionnaires du Syndicat Ouvrier, sont priés de prendre avis que le 22 mars, 1931, à 1 h 30 p.m. à la salle du Marché Centre, sera tenue la quatorzième assemblée annuelle des actionnaires, pour prendre en considération le rapport des opérations de l'année et pour procéder aux élections des directeurs sortant de charge.

le secrétaire,  
J.-P. Lord

## L'École Technique reste encore à l'ordre du jour

(suite de la 1ère page)

L'échevin Paul Richer fournit pour sa part des détails supplémentaires, en donnant un tableau des dépenses probables qu'entraînerait la construction de l'école et son administration. Les salaires, par exemple, représenteraient quelque \$12,000; l'intérêt sur le coût de la construction, \$7,500.00; fonds d'amortissement, \$5,000.00; chauffage, \$300; éclairage, \$300.

Le budget de la cité de Saint-Hyacinthe, pour l'exercice commençant le 1er janvier, 1931, sera de \$216,919.00. Les recettes prévues, d'autre part, seront de \$218,099.11, ce qui laisse un surplus de \$1,180.11. Le budget a été adopté.

Au chapitre des recettes, on trouve que les diverses sources de revenus de la cité sont les suivantes: remboursements et intérêts, \$20,795.00; locations de bureaux, marchés, balcons, etc., \$14,050.00; intérêts, \$3,025.00; taxes diverses, \$26,030.00; permis et amendes, \$15,750.00; intérêts aux prêts, comité de chômage, contribution à la comptabilité par le département de l'aqueduc, \$6,380.00; taxes, \$101,956.00; taxes spéciales, \$30,113.11.

Les dépenses, d'autre part, sont réparties comme suit: salaires d'administration, \$11,619.00; amortissements, \$16,694.09; intérêts, \$52,607.88; assurances, \$1,012.27; assistance publique, \$10,031.00; octrois, \$4,750.00; entretien des bureaux, \$3,225.00; divers, \$8,163.54; police et feu, \$13,818.22; divers entretiens, \$9,400.00; département des marchés, \$4,251.00; hygiène, \$3,947.00; département des paves, \$7,680.00; département de la voirie, \$11,050.00; entretien imputable à la taxe spéciale, \$28,667.00.

Le budget d'administration générale n'a rien à voir avec lui du département de l'aqueduc, qui est fait séparément. Le budget de l'aqueduc fut adopté le 4 mars. Les dépenses prévues pour ce département, pendant l'exercice en cours, sont de \$120,885.57, ce qui porte à \$337,801.57 le chiffre total des dépenses prévues de la cité, en 1931.

Le règlement no 405, amendement le règlement 232 fixant le taux de la consommation de l'eau, a été approuvé. Ce règlement pourvoie à la remise d'un escompte aux personnes qui paieront leurs taxes d'eau dans un temps déterminé. Les dispositions du règlement se lisent comme suit:

1o La taxe de la consommation de l'eau échue le premier janvier de chaque année sera payable en 3 versements égaux pour un tiers chacun du montant chargé au rôle de cotisation, échéant respectivement les 1ers janvier, mai et septembre, par l'occupant, le locataire ou le propriétaire-occupant de tout bâtiment ou partie de bâtiment dans la cité de Saint-Hyacinthe ou en dehors lorsqu'il y a lieu, approvisionnés directement d'eau au moyen de l'aqueduc municipal, tant pour ceux qui auront un tuyau d'approvisionnement que pour ceux qui n'en auront pas ou refuseront de s'en servir.

2o La taxe de l'eau sera payable au bureau de l'aqueduc à l'hôtel de ville. Si le département maintient les services d'un collecteur, les contribuables ne seront pas justifiables de se prévaloir du fait que ce dit collecteur ne serait pas passé par leur domicile pour exiger l'escompte plus bas alloué après les délais spécifiés.

3o Il sera alloué un escompte de dix pour cent à tout contribuable, sauf les exceptions plus bas définies, qui paiera chaque versement dans les 4 mois suivant cette échéance. Cependant, pour l'année 1931, seulement, afin que les contribuables aient le temps de se familiariser avec les dispositions du présent règlement il sera accordé un délai additionnel d'un mois pour le paiement du 1er versement.

4o Le bénéfice de l'escompte plus haut cité ne profitera qu'aux contribuables régis par les dispositions générales de taxation du

## En Cour Supérieure

L'hon. juge J.-C. Walsh, qui préside actuellement le terme de la Cour Supérieure pour le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, a entendu la cause de Osiat Morissette, de Ste-Rosalie, vs L.-H. Marcotte, de Saint-Simon de Bagot. Il s'agit en cette affaire d'une réclamation de vingt tonnes de foin que le demandeur allègue avoir vendu le 18 août 1930 au défendeur Marcotte au prix de neuf piastres la tonne, soit une somme totale de \$180.00. Le défendeur prétend avoir acheté du demandeur plus que vingt tonnes de foin et nie devoir la somme réclamée. Il ajoute cependant qu'il est prêt à payer telle somme à la condition que le demandeur remplisse les conditions de vente.

Après avoir entendu les témoins des deux parties, le juge Walsh a pris la cause en délibéré.

La cause de J.-A. Messier vs M. Meunier, tous deux de Saint-Liboire, a aussi été entendue hier. Il s'agit dans cette cause d'une action en dommages au montant de \$399 pour insultes, injures, paroles diffamatoires, que le défendeur aurait prononcées contre le demandeur le 11 septembre 1930. Après avoir entendu la preuve, le juge a pris la cause en délibéré.

La cause de Beaugard vs Dupont a été remise au 28 courant vu l'absence du défendeur. La cause de J. Cabana vs Rodrigue Desmarais, tous deux de St-Liboire de Bagot, a aussi été entendue. Il s'agit d'une action au montant de \$500, que le demandeur réclame à titre de dommages pour son fils mineur qui, le 12 juin 1930, a été frappé par l'automobile du défendeur au village de St-Liboire. Le défendeur nie la responsabilité du dit accident et demande le renvoi de l'action. Vu l'absence d'un témoin important, la cause fut ajournée au 28 mars. La cause de J.C. Drolet vs H. Gladu a été réglée hors de Cour.

## Fête du Fr Lafrenière

Les jeunes gens du Patronage ont célébré dimanche, le 15 mars, la fête du R. F. E. Lafrenière, directeur du Cercle Notre-Dame. A l'issue de la messe, un souvenir lui fut présenté et M. Y. Séguin, président intérimaire du cercle, lut une magnifique adresse à laquelle répondit le héros de la fête. Une fête foraine eut lieu dans l'avant-midi. L'équipe de barres militaires des membres anciens vainquit celle des membres actifs. Un grand nombre de personnes assistaient à la séance du soir. On y exécuta la comédie "Le coffre-fort" et une chanson comique "Un jeune homme timide".

Le règlement 232. Il ne s'appliquera pas à tout particulier, compagnie gouvernement ou corporation régis en tout ou en partie par un taux spécial, résultant de conventions privées intervenues entre eux et le conseil, et ce pour la partie résultant de telles conventions. Les communautés religieuses auront droit au dit escompte sur le montant net qu'elles déboursent réellement, après que les octrois et remises auront été déduits de la charge à elles portée au rôle de cotisation. Cet escompte sera accordé aux consommateurs du village St-Joseph pour le montant porté au rôle de cotisation au taux convenu entre la cité et les consommateurs mais ne s'appliquera pas au montant payé au fond d'amortissement en vertu de la même convention.

5o Pour se prévaloir des dispositions du présent règlement concernant l'escompte, tout contribuable devra préalablement s'être acquitté de tous les arrérages en rapport avec la consommation de l'eau.

6o Les délais plus haut cités pour le paiement des versements seront absolument rigoureux, et à moins de résolution spéciale du conseil, les employés municipaux ne seront en aucun cas autorisés à les prolonger.

7o A l'expiration de chaque année budgétaire, un intérêt de 5% sera chargé à tout contribuable ayant des arrérages concernant la consommation de l'eau.

8o Le présent règlement aura force et effet à compter du 1er janvier de l'année courante 1931.

**Les COURRIERS**

**ST-CÉSaire**

Les réunions de l'Amicale, au couvent, ont repris leurs cours avec le premier mardi de mars. Ces retours bimensuels à l'Alma Mater ont, non seulement leur utilité, mais un charme précieux.

—Lundi dernier, dans la salle ordinaire de ces réunions, rendez-vous était donné aux membres et directeurs du Syndicat de l'Union Catholique des Cultivateurs. Comme toujours, on a répondu avec empressement à cet appel.

—Mlles Léonne Bernard et Cécile Fabien, de Montréal, ont passé une partie de la semaine dernière dans notre localité, les hôtes de Mlles Cécile et Jeanne Grisé.

—Parmi les étrangers qui nous ont aussi visité, nous avons remarqué Mlle Robert, de Granby, MM. Armand Bonin de Montréal, J.E.W. Chapdelaine, de St-Hyacinthe, Césaire Ostiguy de Montréal.

—Mme Euclide Nadeau a passé une semaine à Montréal chez son fils Maurice, elle a visité aussi ses frères et soeurs de cette ville.

—Une assistance très nombreuse se pressait jeudi à 8 hres a.m. dans l'église paroissiale pour assister au service du trentième jour de Mlle Marie Antoinette Lambert. M. le curé P.D. Darche officiait, assisté de diacre et sous diacre de M. Jos. Martel vicaire et du R. Père St-Martin, C.S.C. Les Enfants de Marie assistaient avec leur bannière.

—La soirée de mi-carême organisée sous le patronage de M. Jos. Martel, vicaire, fut un grand succès. La salle de la bibliothèque paroissiale aux proportions pourtant vastes, était littéralement remplie. Avec un joyeux entrain, stimulé par les soixante magnifiques prix étalés, on joua aux cartes durant quelques heures. Puis un programme de comédie, chant musique instrumentale, récitations, fut donné aux spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements. M. le vicaire remercia les généreux donateurs et l'assistance, ainsi que tous ceux qui ont apporté leur quote-part au succès de cette organisation dont bénéficiera l'oeuvre de la bibliothèque.

**ST-THOMAS D'AQUIN**

Ces jours derniers de nombreux parents et amis se réunissaient chez M. Irénée St-Pierre de St-Thomas d'Aquin pour célébrer le 45e anniversaire de naissance. Au début de la réunion il y eut lecture d'une adresse par Mlle Léontine Beaugregard et présentation d'un superbe cadeau par M. Origène Beaugregard, respectivement nièce et neveu du héros de cette fête. M. St-Pierre sut remercier ses généreux donateurs et tous ceux qui avaient contribué à l'agréable surprise dont il était l'objet. La soirée se continua au milieu d'amusements variés, tels que chant, musique, discours etc. Ce n'est qu'à une heure avancée que tous se sont séparés, emportant que de bons souvenirs et enchantés de leur belle réunion. On remarquait outre M. et Mme St-Pierre, MM. et Mmes Antonio Bousquet, Eugène Desmarais, R. Tétreault, Ephrem Scott, Napoléon Armstrong, David Lemieux, Antoine Languérin, Arthur Bérard, Elphège Colpron, Mme Jos. Desmarais, ces derniers de Saint-Hyacinthe, MM. et Mmes Louis Tétreault, Raoul Marc-Aurèle de St-Madeleine, Ubald Bienvenue, Raoul St-Pierre de St-Thomas, A. Cabana, Mlle Lucienne Bérard, MM. Joseph Beaugregard, Auray Brodeur, Napoléon Legaré, Donat Vandal, Hilaire Guertin, Gaston Scott, Origène Beaugregard, Philippe Scott et Georges Scott, Onésime Beaugregard, Mlle Léontine Beaugregard, M. Donat St-Onge, Mlles Jeanne et Yvette Couture, MM. Victor Perreault et M. Beau-

regard, Mlle Yvonne St-Pierre, M. Gaston Hébert, Mlle Emilienne Beaugregard, M. Paul Hébert, MM. Emilien et Maurice Scott, Ovide Lemieux, Lucien Scott, Mlles Jeanne et Antoinette Lemieux, M. A. Hébert, tous de St-Hyacinthe, M. Antonio et Laurent St-Pierre, Léo Michon, Mlles Berthe Alice St-Pierre, Lucille Desmarais, A. et Simone Dolbec, M. Léo Michon, M. Olivier Bienvenue ces derniers de St-Thomas d'Aquin, Olivier et Georges St-Pierre, M. Lionel Desgranges, MM. H. et Adrien Giasson de La Présentation, Mlle Olive Bérard, M. Joseph Bérard, St-Hyacinthe, M. Gérard et Thérèse Bousquet, M. Hervey Guilmain, Mlles Léonie Guilmain, Rose et Marie-Anne Guilmain de St-Damase, MM. Armand Brodeur, A. Tétreault, Paul-Emile Tétreault, Lorenzo Rôbert, Lionel et Ferdinand Rôbert, Mlle Anita Larivière, ces derniers de Ste-Madeleine MM. Frank Dufour, Honoré Robert, Louis Charron, Jos. Bois, O. Blanchard, L. Gauthier, Joseph Berthiaume, J. Delâges, de Saint-Hyacinthe.



**ECOUTEZ MARDI SOIR**

Mardi, 24 mars  
de 10 à 11 p.m.

**L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE  
MOLSON**

Sous la direction de J. J. GAGNIER

Mme JEANNE DUSSEAU

La plus brillante soprani du Canada

comme Artiste invitée

Poste CKAC (Montréal) Poste CHRC (Québec)

**IBERVILLE**

Le 28 février, on chantait en notre église paroissiale le service funèbre de Mme Alcidas Goyette, du rang St-Michel, décédée à la suite d'un malheureux accident mercredi soir le 25 février dernier. La défunte était la fille de M. Cléophas Quintin de St-Jean.

—Le 6 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis ont eu lieu les funérailles de Mlle Adéline Quintal décédée à Montréal.

**Les "Black Horses"**

L'un des fameux étalons pur-sang de race percheronne, que la Brasserie Dawes met gratuitement à la disposition des cultivateurs de la province de Québec pour l'avancement de l'élevage, est

**NELSON**

Ce cheval, qui a maintenant 9 ans, fut grand champion de réserve à l'Exposition Royale d'Hiver, à Toronto, en 1930, et a été primé constamment partout où il a été exhibé. Son père était Lord Nelson II, un fameux étalon de l'Ouest, tandis que sa mère était Diamond, une jument maintes fois primée. Nelson a déjà démontré sa valeur dans sa progéniture dont plusieurs sujets ont jusqu'ici remporté des prix dans les provinces de l'Ouest. Il est puissant et bien proportionné, possédant une excellente tête, une encolure, un dos et une croupe bien conformés, ainsi que de très bons pieds et paturons. D'excellentes dispositions, il joint à une grande force une apparence exceptionnelle.

Mensurations: hauteur, 18 mains; taille, 7 pieds 5 1/2 pouces; sous le genou, 10 1/4 pouces; sous le jarret, 11 1/2 pouces. Poids, le 16 février, 2145 livres.

On annoncera plus tard l'endroit où ce cheval sera placé.

**Brasserie Dawes  
Montréal**



**"Comment je maintiens toujours une belle taille?"**

"Je mange le Shredded Wheat mais au lieu de crème, je fais usage de lait entier—tel qu'il vient de la bouteille. Ce genre de repas me donne de l'énergie et de la vigueur. C'est délicieux et nutritif et facilement digérable. Quelquefois, pour une variété, j'y ajoute des bananes tranchées ou d'autres fruits, mais je l'aime en aucune manière."

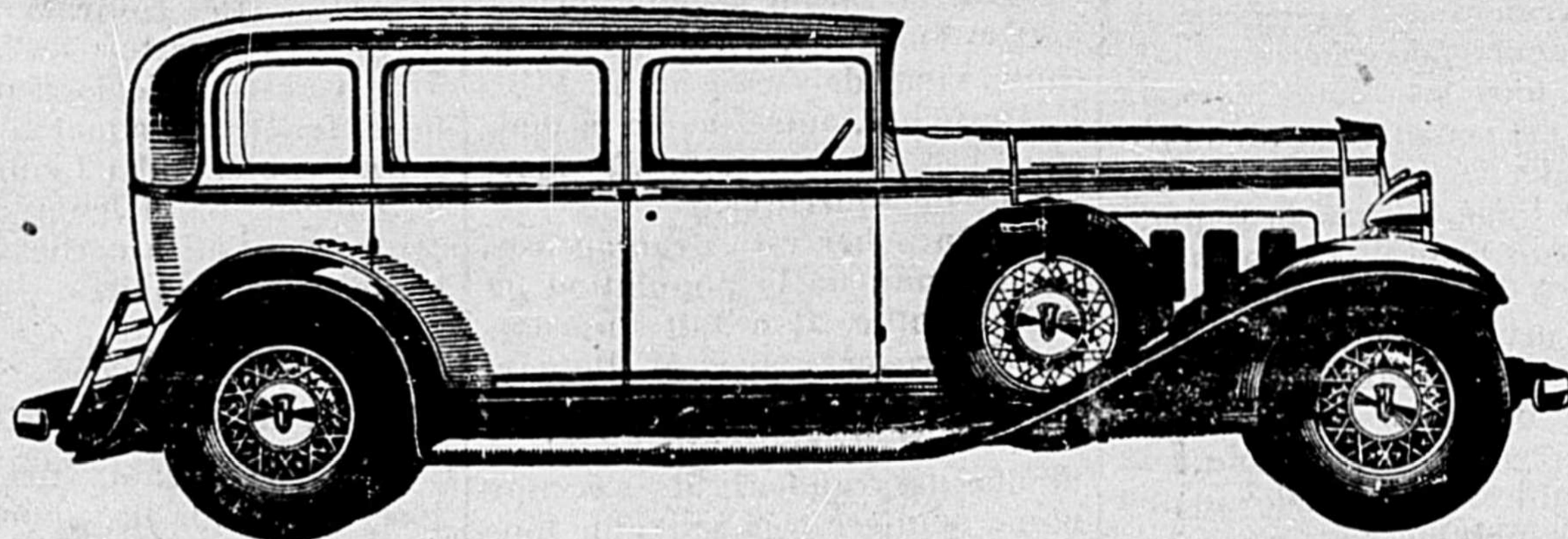
THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

**SHREDDED WHEAT**



AVEC TOUT LE SON  
DU BLE ENTIER

**Présentant**



**Le Chic nouveau  
WILLYS-KNIGHT**

**à une économie de prix de \$800**

Le nouveau Willys-Knight, le plus spacieux et le plus puissant encore jamais offert, est digne de figurer à côté des plus belles créations modernes dans le domaine de l'automobile.

Le moteur sans soupape Knight, le moteur de réputation mondiale, qui ne s'use pas. Silencieux, accélération et flexibilité extraordinaires. Puissance de 87 chevaux, vitesse foudroyante de 80 milles à l'heure.

Verre "sécurité"—dans toutes les fenêtres de tous les modèles, sans frais supplémentaires.

Longueur accrue—167 9/16 pouces (longueur totale)—1/4 permis d'obtenir des intérieurs plus spacieux et plus luxueusement aménagés.

Ecartement plus large—un écartement de 58 1/4 pouces

contribue aussi à accroître la spaciosité intérieure... ample espace pour trois adultes sur le siège arrière... plus d'espace pour la tête et les jambes... le siège avant est ajustable et son dossier s'incline à l'angle qui vous convient.

Transmission améliorée — fonctionnement encore plus silencieux. Amortisseurs hydrauliques à l'avant et l'arrière. Contrôle à portée des doigts. Rectificateur d'huile. Chaîne de réglage silencieuse. Jumelles de ressorts Tryon.

**\$1625**

Pour le Sedan ou le Coupé Victoria

Tous les prix livrés à l'usine, Toronto, Ont. Taxes en plus.

Et malgré ces nombreuses caractéristiques de supériorité, les prix du Willys-Knight sont beaucoup moins élevés—sur certains modèles, il y a une différence de \$800 avec l'an dernier. Venez voir ces autos et demandez une démonstration.

Verre "sécurité" dans tous fenêtres et pare-brise de tous types de carrosseries

Manufacturé au Canada

**R.-O. PICARD Jos. GAUTHIER**  
ST-HYACINTHE ST-JÉROME



**A 20 ANS**

TOUT sauf  
L'EXPERIENCE

**A 60 ANS**

RIEN sauf  
L'EXPERIENCE



C'EST ENTRE le lever et le coucher de votre vie commerciale que s'écoulent les années durant lesquelles vous devriez vous assurer l'aisance pour les jours où vous ne pourrez plus gagner. Pourquoi ne pas vous ménager une vieillesse à l'abri de tout souci financier en plaçant 50 centins par jour dans une assurance à dotation?

**THE MANUFACTURERS LIFE**  
INSURANCE COMPANY  
Siège social TORONTO, CANADA  
J.-A. BELANGER  
REPRÉSENTANT À ST-HYACINTHE

**Pays des boeufs...**

(suite de la 2e page)

La femme paraît absorbée, tout entière, dans une fervente prière. Il me semble que tous ceux qui y prièrent au cours des siècles... ceux qui y chantèrent la gloire de Dieu, doivent être là, invisibles, mais présents, auprès de cette jeunesse... de cet agent de liaison continuant, toute seule, le geste d'une race qui, spirituellement, ne veut pas mourir.

A la communion, ce fut, pour moi, une splendeur... mais inconsciente de la part de ceux qui l'in carnaient.

Le prêtre, de haute taille, élève l'Hostie, qui paraît plus minuscule encore dans la solitude grandiose, et il scande, d'une voix fervente, les prières liturgiques: Domine, non sum dignus... Seigneur je ne suis pas digne...

Solennellement, il descend les marches de marbre, traverse le chœur et vient jusqu'à la Table de communion porter Dieu à cette femme inconnue, qui le reçoit, les mains jointes, les yeux fermés, abîmée dans une adoration.

A ce moment, un pâle rayon de soleil traverse l'église, et, d'un seul coup, les débris de vitraux, les ors éteints, les pierres verdies, les fers forgés, les vieilles stalles sombres tout s'allume, vibre, chante, exulte...

Il dut se passer quelque chose de semblable à Emmaus, lors de la fraction du pain...

Puis, peu à peu, tout retombe dans le calme, dans le froid et dans le gris.

Là-bas, le Sacrifice s'achève... le Christ n'est plus sur l'autel... le soleil a disparu du ciel.

C'est le grand silence... le silence des ruines, silence de tombeau, à peine troublé par le cri de quelques oiseaux en haut des tours.

Mais, quand je sortis, je regardais la campagne et le village avec d'autres yeux.

Ce pays n'était plus un pays de boeufs...

Sans doute, il y avait des boeufs Il y en a, hélas! toujours!... Mais il y avait aussi autre chose... Si la pâte, lourdement, s'élevait, le ferment existait... le tout petit ferment qui, en un jour en une heure, peut soulever toute la masse.

Le feu n'était pas éteint...

L'étincelle — suprême espoir, — elle vivait encore, et malgré tout, sous la cendre de tant de choses... sous le terreau des matérialisés.

Alors, j'ai mieux compris, ce matin-là, tout ce qui se cachait derrière la phrase de Paul: J'ai combattu le bon combat... J'ai conservé la foi!...

...Combat exaltant des passions... attristant combat des haines locales... combat opprimant de la solitude? Peu importe!... Pourvu qu'on garde la foi.

**MAL DE DOS**  
Merveilleux Soulagement

Le mal de dos est une de ces affections qui unit par une sorte de sympathie mutuelle tous ceux qui en sont atteints. Et dès qu'une personne qui en souffre découvre un excellent remède, elle s'empresse de faire part de sa découverte aux autres. Voici une femme qui doit son merveilleux soulagement aux conseils d'une amie et maintenant par reconnaissance elle s'empresse de vous faire connaître son secret.

"Je tiens à vous dire tout le bien que m'ont fait les Sels Kruschen. Mon amie Mme H. en avait obtenu un tel bénéfice qu'elle me pria d'essayer Kruschen. Après avoir essayé tant de remèdes j'étais très sceptique, mais tout de même je suivis son conseil. Je pris des Sels Kruschen et m'en trouvant bien j'en achetai une bouteille et je n'hésitai pas à déclarer qu'avant d'avoir fini la bouteille, mon mal de dos était disparu. Durant des années j'ai terriblement souffert de graves maux de reins et de tête, et vous pouvez imaginer la satisfaction que j'éprouve maintenant d'en être débarrassée." — (Mme C.)

**OFFRE GRATUITE D'ESSAI**

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen, faites-le aujourd'hui même à nos frais. Nous avons distribué un grand nombre de paquets spéciaux "GEANTS" qui vous permettront de juger facilement par vous-même de la vérité de nos prétentions. Demandez à votre pharmacien le nouveau paquet "GEANT" à 75c. Il consiste en notre bouteille régulière à 75c. avec une bouteille d'essai séparée, quantité suffisante pour une semaine environ. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai. Mettez-la à l'épreuve et si, après cela, vous n'êtes pas tout à fait convaincu que Kruschen accomplit tout le bien que nous lui attribuons, la bouteille ordinaire restera intacte. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre vos 75c. immédiatement et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen gratuitement à nos frais. Quel marché plus loyal pouvez-vous désirer? Préparé par E. Griffin & Hughes, Ltd., Manchester, Angleterre. Importés en 1931 par E. Griffin & Hughes, Ltd., Toronto.

Que tous ceux qui la gardent, seuls...

Que tous les solitaires, parfois oubliés, découragés, au fond des indifférents villages, sachent bien l'austère beauté de leur mission sans l'immédiate récompense d'une cune gloire humaine...

ILS GARDENT LA FLAMME...

Qu'ils la gardent au milieu du désert, au bord d'un pays glaciale ou dans un village de Seine-et-Marne, ils font une grande et saine chose.

Car, à cette flamme, un jour ou venir!...

Car, à cette femme, un jour ou l'autre, Dieu allumera le feu de son amour dans l'âme de pauvres gens qui ne savent même plus, aujourd'hui, qu'ils ont une âme... et ce que c'est que "son amour"...

Pierre L'ERMITE

**La colonisation au Témiscamingue**

Durant le récent congrès de l'Union Catholique des Cultivateurs, tenu à Québec, la voix autorisée d'un missionnaire-colonisateur, M. l'abbé L.Z. Moreau, traita du problème toujours nouveau de la colonisation. Il en signala l'importance au point de vue national et économique.

Le conférencier, qui a vécu le rôle ingrat et difficile de curé fondateur d'une paroisse en pays de colonisation, (M. l'abbé Moreau a fondé St-Louis de Nédélec au Témiscamingue) fit à son auditoire le récit de ses expériences comme directeur et conseiller des colons qui s'étaient dirigés dans cette partie de notre province pour s'y établir.

M. l'abbé Moreau, qui vient justement d'être nommé missionnaire-colonisateur pour la région du Témiscamingue par le gouvernement provincial, a déjà débuté dans ses fonctions et il a établi ses quartiers généraux à Ville-Marie, chef-lieu du comté.

Le Témiscamingue passe à juste titre pour la région de colonisation de la province la mieux dotée sous le rapport de la richesse de son sol et de son climat agréable. Ces deux facteurs, d'une très grande importance en matière agricole, permettent une culture variée; celle du trèfle, par ex-

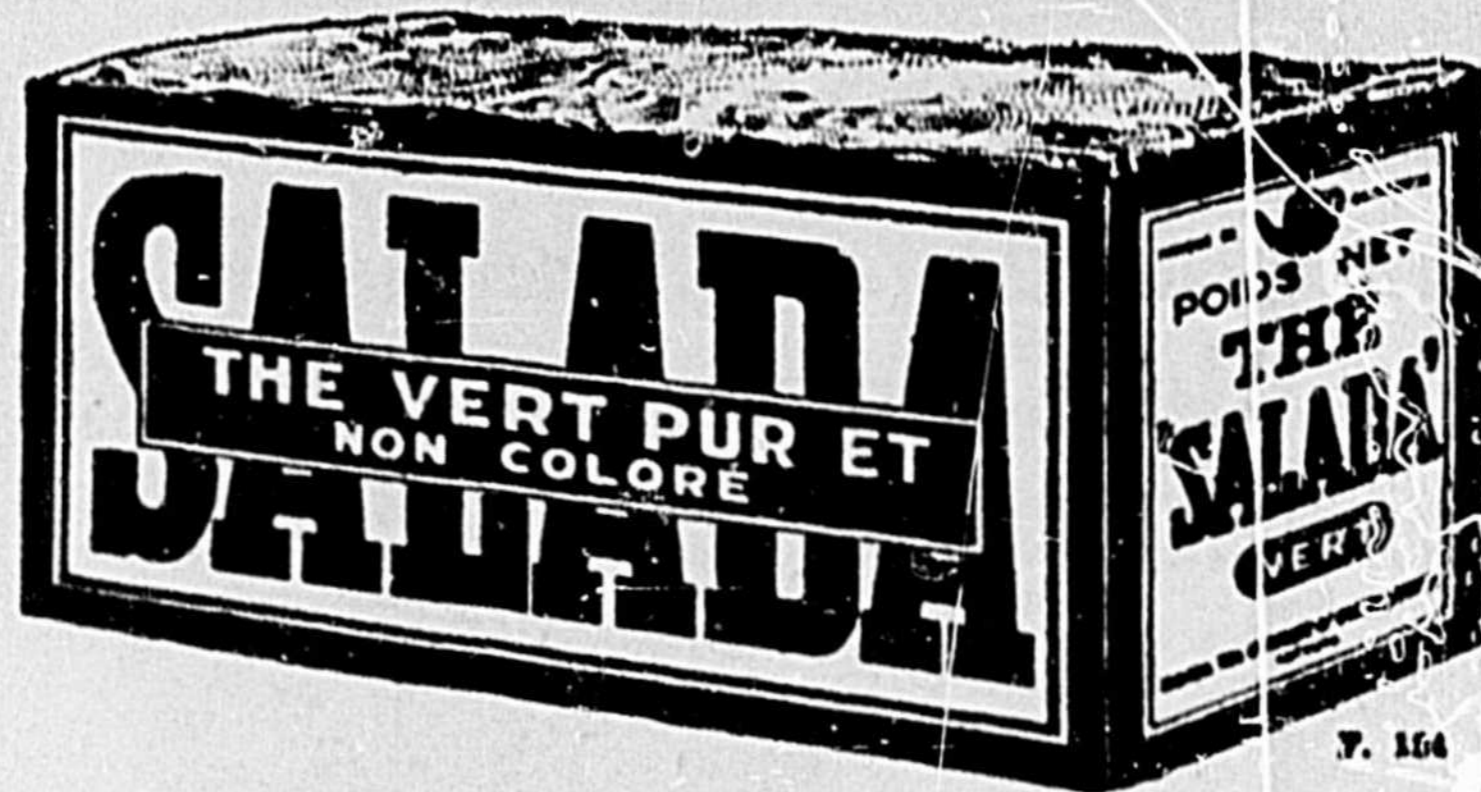
emple, comme plante fourragère et comme graine de semence, aide grandement au succès de l'industrie laitière, qui constitue une base solide sur laquelle repose l'agriculture du Témiscamingue.

Un représentant du Service de Colonisation du Pacifique Canadien arrive de cette région, où il s'est rendu à l'invitation du missionnaire-colonisateur pour y faire une tournée d'inspection de ce domaine agricole, où il y a large place pour des colons sérieux qui veulent se livrer à l'agriculture.

Le Témiscamingue a besoin de colons sérieux avec du capital pour agrandir son patrimoine agricole. Le Service de Colonisation du Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal, se fera un devoir de renseigner les intéressés.

**Pur et odorant**

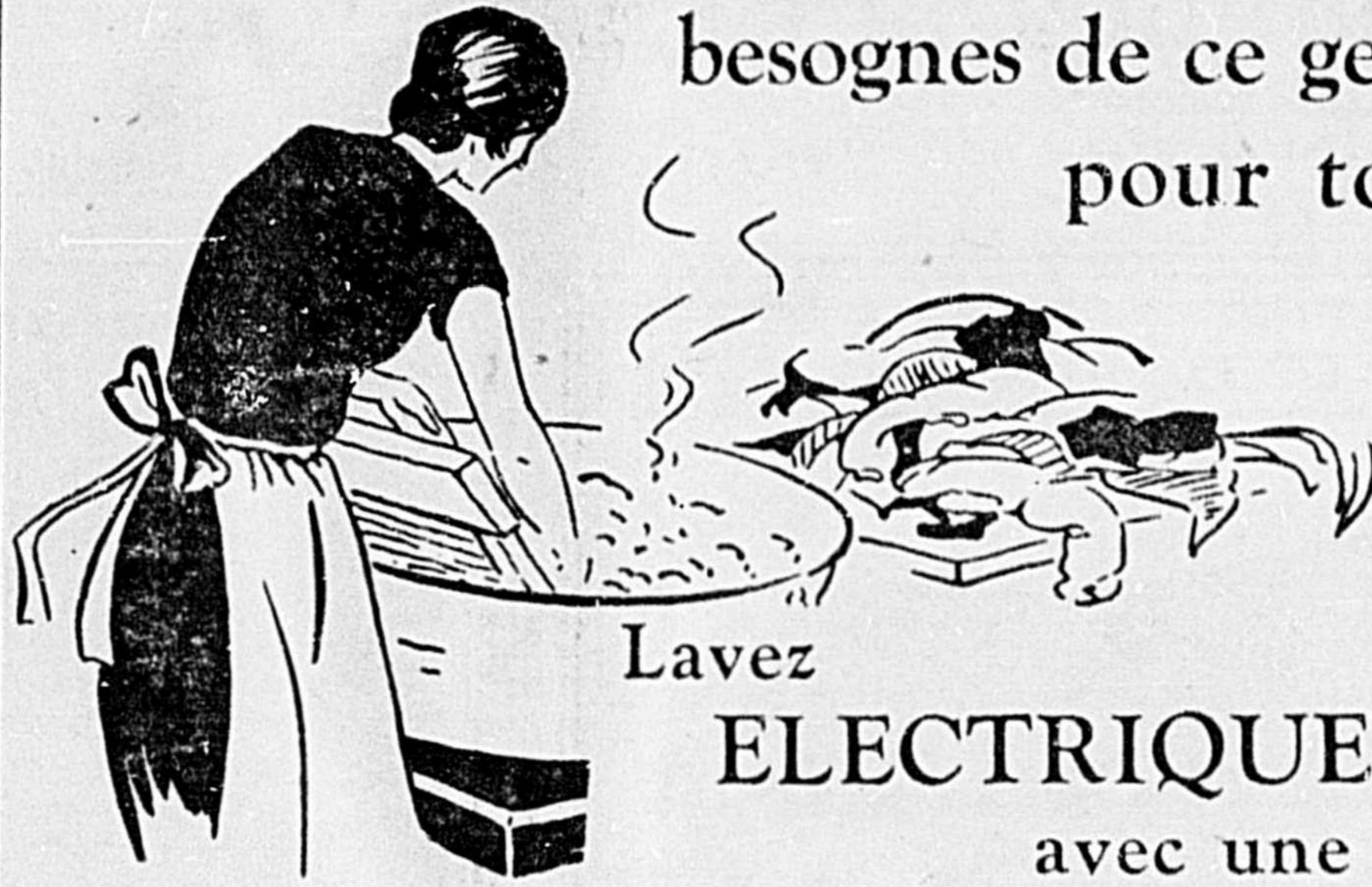
'Frais des Plantations'



**Chaque feuille crispée est pleine de saveur**

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

\$5.00 comptant supprime les besoins de ce genre... pour toujours



Lavez

**ELECTRIQUEMENT**

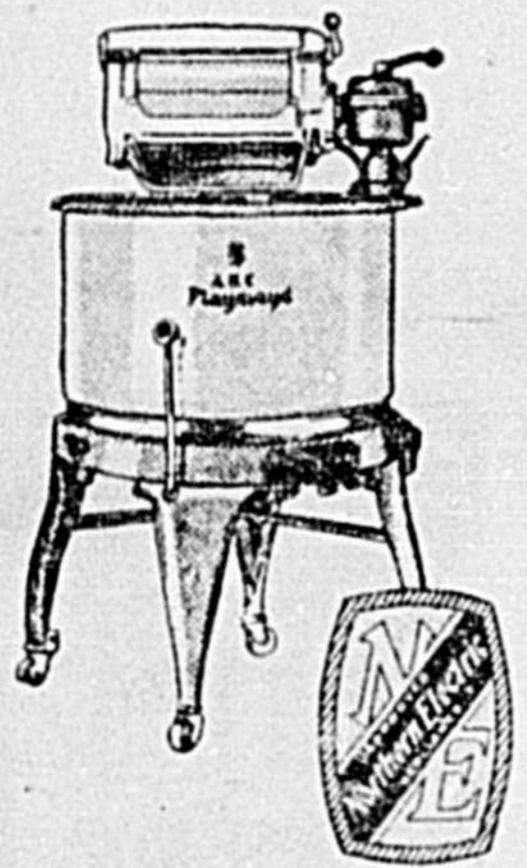
avec une

**Playmayd A. B. C.**

Pourquoi demeurer esclave d'une cuve de blanchissage, alors qu'on peut s'en libérer pour le reste de son existence en payant \$5 comptant pour une Playmayd A.B.C.?

La Playmayd A.B.C., qui est la plus moderne de toutes les laveuses électriques, exécute le dur travail rapidement et efficacement mais, avec beaucoup de douceur — Plus de durée pour les tissus; plus de liberté pour vous. Profitez de ces avantages, ainsi que des nombreux autres qu'assurent les A.B.C. — Les paiements faciles sont répartis sur une période de deux ans.

Toutes les laveuses A.B.C. sont des produits canadiens.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



**Et voilà!**

**L'histoire d'une bière!**

Chacune des chaudières à cuisson Dow peut bouillir 15,000 gallons de moût en une fois

Le moût de la Bière Dow "Old Stock" est bouilli dans de vastes chaudières de cuivre, les plus grandes jamais construites au Canada. Chacune peut contenir 15,000 gallons, soit une quantité suffisante pour remplir 600 barils.

C'est dans ces chaudières que le houblon est ajouté au moût et que celui-ci est bouilli pendant plusieurs heures, afin d'extraire du houblon son arôme, sa saveur et ses propriétés tonifiantes.

Le moût contient maintenant tous ses ingrédients — malt, houblon et eau. Le liquide est ensuite filtré au sortir de la chaudière de cuisson, après quoi viennent les procédés de fermentation et maturation, au cours desquels se développent, au point maximum, les qualités qui donnent à la Bière Dow "Old Stock" sa saveur réputée.

Bière

**Dow**

Old Stock



UNE INVITATION!  
Visitez la brasserie Dow, 1000 rue Notre-Dame O., Montréal, entre 10 heures a.m. et midi; ou 2 à 5 p.m., tous les jours 6 semaines, le samedi excepté. Vous pourrez y examiner l'outillage dont nous parlons ici.

La 7ème d'une série

SOUS L'ADMINISTRATION DE

**SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED**

UN dividende de un et demi pour cent (1 1/2%) sur les ACTIONS PRIVILEGIÉES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 mars 1931. Ce dividende est payable le 15 avril 1931 aux actionnaires enregistrés le 20 mars 1931.

Par ordre du conseil d'administration  
C. HASEBELL, Secrétaire  
Montréal, 27 février 1931.

J. ERNEST STONGE  
ENTREPRENEUR ÉLECTRIQUE

ÉRÉLÉURS À L'ÉLÈVE NU-WAY  
218 CASCADENS ST-HYACINTHE

ACHÉTEZ VOS BOIS ET CHARBON

St-Pierre & Larose  
TÉL. 284 RUE DU GRAND TRONC

TÉL. 105

Dr ANTONIO PERRAULT  
Chirurgien à l'Hôpital St-Charles  
Bureau 2 à 4 p. m. et 7 à 9 p. m.

56 rue Ste-Anne St-Hyacinthe

TÉL. 205 254 CASCADENS

J.-A.-R. SÉGUIN  
PLOMBIER-COUCREUR ET POSEUR

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE ANCIENNE PLAQUE DE LORAIN

DR A. BÉDARD  
CHIRURGIEN-DENTISTE

BUREAU D. A. 25 à 4 P. M.  
BOUR SUR BENDON-VOUS  
100 RUE GIRAUD TÉL. 420

J.-E. LECLERC

Entrepreneur, Peintre, Tapissier  
contrairement à certains rumeurs, continue toujours à entreprendre tous travaux dans sa ligne comme par le passé

Assortiment complet de peintures et tapisseries, encadrement, etc.  
Déménagé au no 104 rue Ste-Marie, où votre visite est sollicitée  
TÉL. 211

BUREAU 10 à 12 A. M. 8 à 5 P. M. 7 à 6 LE SOIR

Dr HERVÉ GAGNON  
MÉDECIN

98 RUE MONDOR ST-HYACINTHE

Dr L.-P. Couture

SPECIALITÉ:  
MALADIES DES YEUX  
DU NEZ, DES GENCIVES  
ET DE LA GORGE

104 RUE MONDOR  
SAINT-HYACINTHE  
TÉL. 836

LA FERME DES PINS

ROMAN  
PAR  
HARRY BERNARD

MAINTENANT PARU

En vente au  
Courrier de St-Hyacinthe

\$1. l'ex. par poste, \$1.05

L'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe

(suite de la 1ère page)

vail des médecins et le zèle des hospitalières, les améliorations scientifiques ont amené ce résultat encourageant à tous égards.

Aussi l'Institution espère-t-elle en l'avenir. Sans empiéter sur les domaines voisins, sans orgueilleuse ambition, elle espère devenir, de plus en plus "l'hôpital de chez-vous" l'hôpital de nos gens, où tous seront soignés avec autant de soin et de science qu'ailleurs. Elle est un peu déjà la maison de tous puisqu'elle fut bâtie pour le public, pour ses besoins, à l'aide de ses deniers qui sont si souvent la monnaie du sacrifice. Ses divers services sont à la portée de toutes les bourses et de toutes les conditions. Entre autres départements, celui de la maternité compte, outre ses chambres particulières, des chambres à deux lits et même une salle aux conditions relativement faciles.

L'Hôpital Saint-Charles espère donc inspirer chaque jour à la population une plus grande confiance en ses moyens. Tous ses efforts tendent d'ailleurs à légitimer ce sentiment, afin que, si quelque jour la souffrance oblige à en franchir les murs, le cœur puisse se redire pour se reconforter, l'inverse de la parole de Dante: "Vous qui entrez en ce lieu, ouvrez vos cœurs à l'espérance." J.S.

Un orgue électrique fabriqué en France

(suite de la 1ère page)

pistons et pédales à baesule. Le contraste est saisissant entre ces abondantes commodités et la pénurie de ressources pratiques des autres instruments parisiens.

Le 6 février, eut lieu l'inauguration. M. Libert, organiste à la Basilique de Saint-Denis, exécuta un long et intéressant programme, interrompu par un beau discours de M. le chanoine Coube. Parmi les pièces importantes du programme, citons, cinq chorals et Tocate et Fugue en ré bémol de Jean-S. Bach, l'Allegro de la 5e Symphonie de Gns-M. Widor, Noël de Daquin, le choral, à la mineur et cantabile, de César Franck et un Noël de Libert. Gérard MORISSET

Sommeil agité dû aux gaz dans l'intestin supérieur

Le sommeil agité à pour cause les gaz qui oppriment le cœur et les autres organes. Vous ne pouvez vous soulager en soignant seulement l'estomac, parce que la plupart des gaz sont dans l'intestin supérieur.

Ce simple remède allemand, Adlerika, atteint à la fois l'intestin inférieur et supérieur, débarrassant l'organisme de poisons qui causent les gaz, la nervosité et le sommeil agité. Achetez Adlerika dès aujourd'hui; vous en sentirez demain les bons effets. Vous direz ensuite que le jour où vous avez la cette sensation fut votre jour de chance. L.P. Gendreau, pharmacien, Saint-Hyacinthe.

Le communisme au Canada

Le communisme a fait son apparition au Canada comme ailleurs. Sans être encore ici puissant, il n'en offre pas moins des dangers qu'en ne peut ignorer. Aussi est-il nécessaire de s'opposer aussitôt à ses menées.

Un des bons moyens, c'est de le connaître et de le faire connaître. Tel est le but de la brochure que vient de publier l'Œuvre des Tracts sans ce titre: LE COMMUNISME AU CANADA. Elle contient: 1o la lettre de S. G. Mgr Gauthier au clergé de son diocèse sur ce sujet; 2o le rapport du gouvernement fédéral sur les syndicats révolutionnaires au Canada; 3o quelques précisions sur les développements du communisme à Montréal; 4o un tract de quatre pages intitulé: "Ce que le Communisme a donné en Rus-

sie." La couverture est ornée d'un dessin représentant les ruines accumulées par le communisme en Russie. Excellente brochure de propagande qu'il faudrait répandre à profusion. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent, port en plus, à l'Action Parisienne, 4160 rue de Bordeaux, Montréal.

Une Chèque . . . Chaque Mois de Chaque Année!

Voulez-vous que les êtres chers qui dépendent de vous ne reçoivent les choses nécessaires à la vie que tant que vous pourriez vous-même en jouir? Entendez-vous que les vôtres n'attendent de vous la protection que maintenant, mais qu'ils ne puissent y compter quand ils en auront le plus besoin?

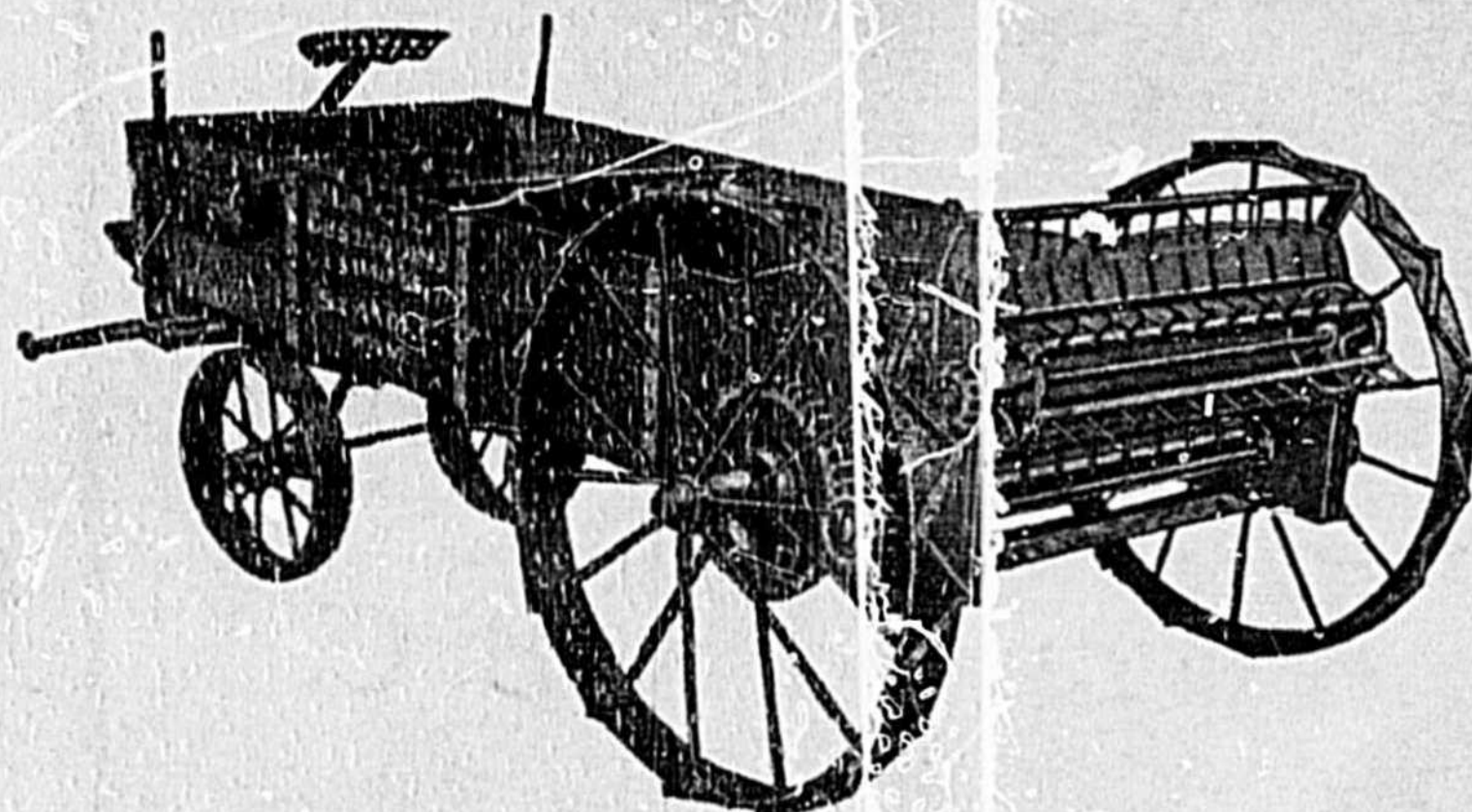
Evidemment que non; mais vos dépendants ne peuvent pas payer les factures mensuelles à moins que vous ne leur auriez pu gagner, si... Eh bien, pendant que vous pouvez être assuré, procurez à ces êtres chers la protection d'un chèque mensuel tel que le fournissent les plans d'assurance à revenu de la Confederation Life Association. Ce revenu ne peut pas

continuer, il ne peut pas être détourné ni perdu dans de mauvais placements. C'est la meilleure mesure de protection permanente que vous puissiez prendre dans l'intérêt de ceux que vous aimez. Or... s'ils ont besoin de cette protection, elle est à LEUR disposition. S'ils n'en ont pas besoin, vous vous êtes constitués un fonds d'épargne pour satisfaire à vos propres besoins. Pourquoi ne pas vous faire parvenir sans retard, des chèques prêts? Il suffit de faire une demande à l'adresse ci-dessous et vous obtiendrez ces renseignements complets, et un tableau qui vous permettra de calculer le revenu mensuel, sans encourir aucune obligation. Ecrivez AUJOURD'HUI MEME.

Confederation Life

TORONTO Association CANADA W. CHAPDELAIN, GERANT DE DISTRICT ST-HYACINTHE

L'EPANDEUR DES JARDINS NO. 2



Distribution parfaite, légèreté de traction. Notre Epandeur est le favori des cultivateurs. Deux chevaux suffisent à notre Epandeur.

AUSSI RATEUSES ET ENGINES DE TOUTES CAPACITÉS Usines toujours en opération. Clients satisfaits CATALOGUES ENVOYÉS GRATIS SUR DEMANDE AGENTS DEMANDÉS PARTOUT

LA COMPAGNIE DES JARDINS LTÉE St-André de Kamouaska, P. Q.

PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Très beau terrain assez grand pour être subdivisé en une quinzaine de lots à bâtir. Situé à dix minutes du centre de la ville, pourrait aussi convenir pour la culture maraichère. Vendra à conditions faciles. S'adresser au bureau du Courrier.

A VENDRE.— Propriété située au centre de la ville. Deux logements. En très bonne condition. Prix pour rapporter 10% et au-delà. S'ad. au Courrier. jno

CHAMBRE A LOUER.— Ménage sans enfant louerait une ou deux chambres meublées. Pour monsieur seulement. S'adresser au Courrier. jno.

A VENDRE.— Comptoirs, fixtures de magasins, tablettes. Le tout à très bon marché. S'adresser au Courrier. jno.

BUREAU DE PLACEMENT Saint-Vincent-de-Paul Avez-vous besoin d'une femme de journée, servante, bonne d'enfants, journalier, homme de métier, gardien, etc.? S'adresser à J.-O. Gareau, 45 Laframboise, ville. Tél. 81 jno.

A LOUER Je pourrais louer le 1er février des logements livrables le 1er mai à raison de \$10.00 à \$40.00 par mois. S'adresser à: Eugène Benoit 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q.

MAISON MODERNE A VENDRE, située 2 St-Augustin, La Providence, à 2 minutes du pont. Avec 3 emplacements pour bâtir. Tél. 266W. jno.

A LOUER.— Local chauffé pour magasin ou bureau. S'adresser à 64 rue Ste-Anne. jno.

VALEUR EXCEPTIONNELLE. — Un beau poêle électrique avec fourneau et réchaud, valeur de \$145.00 à sacrifier. S'ad. à 234 rue Girouard, St-Hyacinthe. 4f

A LOUER.— Garage d'auto et deux places d'écurie. S'ad. au bureau du Courrier.

A VENDRE.— Ayant décidé d'abandonner de tenir maison, j'offre en vente tous mes effets de ménage, meubles, tapis, prélatris, etc. Maxime Duquette, 72 rue Notre-Dame. 20ms

A VENDRE.— Propriété située No. 12 et 14 rue Laframboise. S'adresser à René Ducharme, 306 Girouard. Tél. 101W. 27msr

FEMMES DEMANDEES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept. 187, Toronto 8, Ont.

A VENDRE.— Terre de 4 x 30 arpents, située à La Présentation, bien bâtie, silo, etc. 30 arpents de l'église. En bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à Mme Joseph Michon, 68 St-Dominique, Saint-Hyacinthe. jno.

A VENDRE.— Deux pianos "Pratte" et "Steinway" de seconde main, à bon marché. S'adresser à 124 Cascades. jno.

A LOUER.— Logement chauffé 5 pièces, chambre de bain. S'ad. à A. Beaudry, 14 rue Dessaulles. Téléphone 896W ou 632J. 1f

A VENDRE à moitié prix, moulin à laver "Blackstone", ameublement de chambre à coucher. S'adresser à Germain Bernard, 159 Cascades. 20ms

SERVANTE DEMANDEE.— Ouvrage général, petite famille. Servante compétente seulement. Inutile de se présenter si l'on n'est pas disposée à travailler sérieusement. S'ad. au Courrier.

ACCORD DE PIANOS et réparations de toutes sortes. S'adresser à M. E.-N. Gaudette, 56a rue William. 27ms

BANKRUPTCY ACT

Canada, Province of Quebec, District of Montreal, Superior Court, (In Bankruptcy), No. 175. In the matter of: Adenias Benoit, Farmer, Saint Mathias, County of Rouville, Quebec, Authorized Assignor.

Notice is hereby given that TUESDAY, APRIL the FOURTEENTH 1931, at TWO o'clock in the afternoon, will be sold at the Parochial church door of Sainte Marie de Monroir (Marville) the following immovables, to wit:

1. A farm situated in the Parish of Sainte Marie de Monroir, in the range of the Rivière Saint Louis, West side, measuring six arpents in width by thirty (30) arpents in length, all more or less, designated under numbers two hundred and twenty seven, two hundred and twenty eight, two hundred and twenty nine (227, 228 and 229) in the official plan and book of reference for this Parish — with the constructions thereon erected.

2. a. A vacant piece of land situated in the Parish of Sainte Marie de Monroir, measuring six arpents in frontage by nineteen arpents in depth, all more or less, designated under numbers three hundred and eighty eight, three hundred and eighty nine (388, 388-A, and 389) in the official plan and book of reference for this Parish.

b. A vacant piece of land situated in the Parish of Saint Mathias, measuring one and one-half arpent in width by seven arpents in length, all more or less and without guaranty as to the measure forming part of the piece of land designated under number one hundred and fifty six (156) in the official plan and book of reference for the Parish of Saint Mathias and bounded: to the East by the Road of the range "du Cordon"; to the West by another part of number one hundred and fifty six owned by Omer Brodeur, to a line being the extension of the line of depth of another part of number 156 owned by Joseph Louis Gemme; to the North, part by No. 158 and part by the part hereinafter described of the No. 157; to the South, by the said part of No. 156 owned by Joseph Louis Gemme.

c. A piece of land of about three arpents in area, designated under the number one hundred and fifty eight (158) in the official plan and book of reference for the Parish of Saint Mathias — with a house and other buildings thereon erected.

d. A piece of land of about two arpents in area, designated under the number one hundred and fifty nine (159) in the official plan and book of reference for the Parish of Saint Mathias.

e. A piece of vacant land situated in the Parish of Saint Mathias, measuring three arpents in width by five arpents in length, all more or less and without guaranty as to the measure, forming part of the lot designated under the number one hundred and fifty seven in the official plan and book of reference for this Parish, and bounded: to the East by the said Nos. 158 and 159; to the West by another part of No. 157, belonging to Omer Brodeur, to a line being the prolongation of the line of depth of the said part of No. 156 presently sold; to the North by Stanislas Gladu; to the South by the part of No. 156 herein above secondly described and presently sold.

f. To be sold in two lots. Although situated partly in Saint Mathias, the sale is held at Marville.

The said sale is made in conformity with a Judgment of the Superior Court, dated February the 20th, 1931, and pursuant to the article 45 of the Bankruptcy Act and has the effect of a Sheriff's sale.

The process verbal and list of charges are deposited at the office of the undersigned.

Conditions of sale: Cash. For further particulars, apply to: THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED Trustee. 10, Saint James Street West, Montreal.

LOGEMENT DEMANDE.—Trois ou quatre pièces. Confort. Propre. Galerie à l'avant. Indiquer le prix et l'adresse. S'ad. au Courrier, par écrit. jno.

A LOUER.— Logement pleinpieds, 5 pièces. Bien confortable. Pour donner possession au 1er mai. S'adresser à 3 1/2 St-Simon. jno.

COFFRE-FORT demandé. Immédiatement. S'adresser à Boisvert Limitée, 85 rue Cascades, St-Hyacinthe.

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR! Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure autogène, Vulcanisateur, Barbier. Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Gratuits. DOMINION TRADE SCHOOLS 1107 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL Bureau de placement gratuit—à travers le Canada

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Mérites pour l'enseignement. ACADEMIE MARVEL 8 Ste-Catherine Est - - - Montreal

A QUI LA CHANCE?

Belle terre de 75 arpents en culture, à sacrifier. Bonne maison et autres bâtisses nécessaires. 9 arpents de l'école, sur la route nationale Sorel-Drummondville. A proximité des marchés de Sorel et de Drummondville (8 milles). Excellente occasion pour un homme qui connaît la terre. Seulement \$1800, dont \$900 comptant et balance à conditions faciles. Absolument claire de toute hypothèque et de taxes. Pensez-y, \$1800, seulement et même \$1750, pour argent comptant. Pas de contrat à payer. Pour plus de renseignements, s'adresser à Omer Duclos, 28 rue Ste Anne, La Providence, St-Hyacinthe, P.Q.

LOI DE FAILLITE

Canada, Province of Quebec, District of Montreal, Court Supérieure, (En matière de Faillite), No 175. Dans l'affaire de: Adenias Benoit, cultivateur, Saint-Mathias, comté de Rouville, déclarant autorisé.

Avis est par les présentes donné que MARDI, le QUATORZIEME jour d'AVRIL 1931, à DEUX heures de l'après-midi, seront vendus par encan public, à la porte de l'église paroissiale de Sainte-Marie-de-Monroir (Marville) (les immeubles suivants, savoir:

1. Une terre située en la paroisse de Sainte-Marie-de-Monroir, dans le rang du Rivasseau Saint-Louis, côté ouest, mesurant six (6) arpents de largeur sur trente (30) arpents de longueur, le tout plus ou moins, désignée sous les numéros deux cent vingt-sept, deux cent vingt-huit et deux cent vingt-neuf (227, 228 et 229) aux plan et livre de renvoi officiels de cette paroisse — avec les constructions y érigées.

2. a. Un terrain vacant situé en la paroisse de Sainte-Marie-de-Monroir, mesurant six arpents de front sur dix-neuf arpents de profondeur, le tout plus ou moins, désigné sous les numéros trois cent quatre-vingt-huit, trois cent quatre-vingt-neuf (388-A, et 389) aux plan et livre de renvoi officiels de cette paroisse.

b. Un terrain vacant situé en la paroisse de Saint-Mathias, mesurant un arpent et demi de largeur sur sept arpents de longueur, le tout plus ou moins et sans garantie de mesure, formant partie du terrain désigné sous le numéro cent cinquante-six (156) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathias, et borné: à l'est par le chemin du rang du Cordon; à l'ouest par une autre partie du numéro cent cinquante-six appartenant à Omer Brodeur, à une ligne étant le prolongement de la ligne de profondeur d'une autre partie du No 156 appartenant à Joseph-Louis Gemme; au nord par le No 158 et partie par la partie ci-après décrite du No 157; au sud par ladite partie du No 156 appartenant à Joseph-Louis Gemme.

c. Un terrain d'environ trois arpents en superficie, désigné sous le numéro cent cinquante-huit (158) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathias — avec une maison et autres bâtiments y érigés.

d. Un terrain vacant d'environ deux arpents en superficie, désigné sous le numéro cent cinquante-neuf (159) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathias.

e. Un terrain vacant situé en la paroisse de Saint-Mathias, mesurant trois arpents de largeur sur cinq arpents de longueur, le tout plus ou moins et sans garantie de mesure, formant partie du terrain désigné sous le numéro cent cinquante-sept (157) aux plan et livre de renvoi officiels de cette paroisse, et borné: à l'est par les dits Nos 158 et 159; à l'ouest par une autre partie du No 157 appartenant à Omer Brodeur, à une ligne étant le prolongement de la ligne de profondeur de la dite partie du No 156 présentement vendue; au nord par Stanislas Gladu; au sud par la partie du No 156 ci-dessus en deuxième lieu décrite et présentement vendue.

f. Pour être vendus en deux lots, bien que situés partie dans Saint-Mathias, la vente en est faite à Marville.

Cette vente est faite conformément à un jugement de la Cour Supérieure, en date du 20 février 1931, et suivant l'article 45 de la Loi de faillite et a pour but de donner l'effet du décret.

Le cahier des charges et le procès-verbal de vente sont déposés au bureau du sousigné.

Conditions: Argent comptant. Pour toutes autres informations, s'adresser à Le syndic, THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED 10, rue Saint-Jacques, ouest, Montréal.

ST-CÉSaire

—M. et Mme Adrien Grisé ont passé quelques jours à St-Alphonse de Granby la semaine dernière chez leur fille, Mme Arsène Giroux.

PEOPLES 5-10-15c to \$1.00 Stores Ltd

82 rue Saint-Simon, Place du Marché

VENTE DE 15EME ANNIVERSAIRE

VENDREDI, 27 MARS

SAMEDI, 28 MARS

LUNDI, 30 MARS

Grandes valeurs—grandes économies

NE LES MANQUEZ PAS

Boîtes à pain, Rég. \$1., chacune .69

Vitrailles à plancher, Rég. .65, pour .15

Peroxide King, 16 onces, Rég. .26, pr. 15

Spécial pour vendredi Serviettes à vaisselle, Rég. .15, pr chacune .05

Spécial pour samedi Savons Palmolive et Manyflower, Rég. .10, .05

Spécial pour lundi Thé Lipton, Rég. .60, pour la lb .39

Cadres, Rég. .35, pr chacun .15

Verres, Rég. .5, pour chacun .21

Savon Barsalou, 3 morceaux pour .10

Chipso, grande boîte, Rég. .25, pour .17

Nettoyeur House Friend, Rég. .5, 3 btes pour .10

Robes Hoover, Rég. .85, pr chacune .49

N'oubliez pas

Peoples 5-10-15c to \$1.00 Stores Ltd 82 rue ST-SIMON. — Tél. 217 J.

Quand Vous Sentez Venir la Grippe! Arrêtez-la tout de suite en prenant les TABLETTES ZUTON. Rappelez-vous que la Grippe ou la Presonnie commencent souvent par un simple rhume. Ces tablettes font cesser la douleur et la fièvre immédiatement et aident la nature à s'en débarrasser. Prenez dès le début, elles passent un rhume en un nuit. ZUTON 25c